



hebdomadaire de la Fédération anarchiste, adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes

www.monde-libertaire.fr

ISSN 0026-9433

« Tant que nous endurerons les patrons, tant que nous engraisserons cette charo-
gnerie, nous serons malheureux comme les pierres du chemin. » Émile Pouget

N° 1655

du 15 au 21 décembre 2011

Patrons, gouvernants, flics

**Nous allons vous
faire détester**



2012

M 02137 - 1655 - F: 2,50 €



Editorial



Ah, ça branle dans le manche ! Si dans le mouvement anarchiste on sait depuis des lustres que voter ne mène pas à grand-chose, il y a des dysfonctionnements dans le déroulement du truc qui méritent notre attention. Ainsi, en ce qu'il convient encore d'appeler la Russie, les fraudes électorales suscitent encore la colère de la population. Le pouvoir russe (entendez par là les anciens recyclés du KGB) est mis face à sa fraude et à l'opposition qui monte. Au Congo-Kinshasa, la république démocratique semble basculer dans une sorte de crise post-électorale. Des premiers résultats partiels de la présidentielle donneraient un nouveau mandat à Joseph Kabila. Les forces de l'opposition se mettent en travers, crient au « hold-up électoral », et à Kinshasa, la capitale, les morts ne se comptent plus. Sur le sol français, tout le monde semble jouer au poker menteur. Le locataire de l'Élysée cherche à accommoder la sauce pour être mangé par la loi des marchés. Éva Joly veut recoller les morceaux et déclare que « la famille écologiste est réunie ». Ben faudrait demander à Daniel « ex-rouge et noir » Bendit ce qu'il en pense vraiment ! Allons vers ceux qui ont pignon sur rue dans le camp socialiste qui œuvre dans le parlementarisme jusqu'au cou. Le Parti socialiste essaye de faire le ménage dans la fédération du Pas-de-Calais. Au sein de l'ex-SFIO on dénonce un « système de corruption ». Après Marseille, le Nord ? Il y a du pain sur la planche pour nettoyer les écuries d'Augias ! Nous n'aborderons pas ici le labyrinthe pour choisir la bonne voie qui mène au socialisme... Nous anarchistes avons choisi le travail à la base dans les structures syndicales, les comités de base, les associations de quartier, partout où les décisions sont prises par celles et ceux qui luttent. Et ce ne seront pas les pantalonades diverses du monde politique tous azimuts qui nous feront changer d'avis. Pour bâtir un nouveau monde, il faut d'abord avoir d'autres idées dans la caboche et les concrétiser dans la vie de tous les jours !

Sommaire

Actualité

- Bilan social 2011**, par Fabrice, page 3
Grève à Pizza Hut, par Article 11, page 4
Météo syndicale, par T. Impétueux, page 5
Chroniques néphrétiques, page 5
Les brèves, le strip, page 6
Dimanche, jour de grève, par G. Goutte, page 7
Scandale au CE de la RATP, par R. Pino, page 8
Pôle Emploi en crise, par Un travailleur syndiqué, page 9

Potkinisme

- Ne pas se flinguer au turbin**, par N. Potkine, page 11

Arguments

- À propos de limites**, par J.-P. Tertrais, page 12
Les permanents syndicaux, par R. Berthier, page 15

Histoire

- Les anarchistes de l'île de Ré**, par C. Bertaud, page 18

Poésie

- Célébration d'Armand Robin**, par R. Dadoun, page 19

Culture

- D'un noir polar**, page 20
Dotremont s'exhibe, page 20

Mouvement

- Utgé-Royo réédité**, page 21
Montbéliard contre le fascisme, page 21
Radio libertaire, page 22
Agenda, page 23

Tarifs France et étranger

(hors-série inclus)

3 mois, 12 n^{os} 25 €

6 mois, 25 n^{os} 50 €

1 an, 45 n^{os} 75 €

Règlement à l'ordre des Publications libertaires, à joindre au bulletin à renvoyer à :

Le Monde libertaire — 145, rue Amelot — 75011 Paris — France

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Bulletin d'abonnement

Abonnement de soutien

1 an, 45 n^{os} 95 €

Pour les chômeurs, 50 % de réduction en France métropolitaine et gratuit pour les détenus. Les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international (IBAN: FR76 4255 9000 0621 0076 4820 363). (BIC: CCOPFRPPXXX)
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière feuille de routage.

Les intouchables ?



SPÉCULATEURS, agents notateurs de Standard & Poor's, Moody's ou Fitch, gangsters de tous poils des marchés financiers semblent plus que jamais intouchables. Ils font et défont, sans même s'en cacher désormais, les gouvernements en Grèce, en Italie et ailleurs. Ils exigent toujours plus de rigueur, d'austérité pour les salariés, les chômeurs, les retraités, etc. Ils mentent à longueur de télévision, ils volent, ils pillent, ils tuent ! Et ce n'est qu'un début.

C'est la grande revanche du capital qui considère que, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, trop d'acquis sociaux ont dû être concédés : retraite, sécurité sociale, allocations chômage, services publics, statuts et conventions collectives, salaire minimum, etc. Rien de révolutionnaire mais déjà beaucoup trop pour ces cannibales.

Leur terreau naturel, c'est la misère et l'exploitation ; leur politique, c'est la démocratie d'opérette lorsque c'est suffisant pour maintenir le calme et la dictature quand leurs intérêts l'exigent. Même l'annonce d'un malheureux référendum en Grèce les rend très nerveux. En pleine « révolution » tunisienne, l'agence de notation Moody's baissait la note du pays arguant de « l'instabilité politique et sociale qui règne ». Un bon dictateur y'a pas mieux parfois pour maintenir ou augmenter le taux de profit, quitte à verser des larmes de crocodile quand les morts jonchent les rues lors des manifestations.

En France, les plans et mesures d'austérité s'enchaînent. Les salariés sont tous présumés fraudeurs, et de mettre en avant les prétendus 4 milliards de fraude sociale imputables aux travailleurs. Et les 16 milliards (chiffres offi-

ciels) imputables aux entreprises ? Et les 63 % des sociétés non en règle avec l'Urssaf, qui en parle au journal télévisé ? Et les 232 milliard d'euros pillés depuis 1982 dans les caisses de la Sécurité sociale (donc aux salariés) par le biais d'exonérations sociales, qui s'en émeut ?

Il faut dire que tous ces vautours (pardon aux vautours !) auraient tort de se gêner. Au-delà des gesticulations électorales de circonstance tous les politicards sont d'accord pour préserver le système. Ils ont juste un léger différend quant à ceux qui sont les mieux placés pour le faire !

Quant aux directions syndicales, rien à attendre non plus sinon une anesthésie générale pour mieux faire passer les coups. Ainsi le triste et pitoyable Chèreque, chefailon suprême de la CFDT, déclarait le 22 novembre dernier : « Les salariés attendent des syndicats des explications sur la crise et non l'organisation de la grève que réclame FO. Depuis 6 ans, réduire la dette, c'est une priorité de la CFDT. C'était notre démarche déjà en 2003. » Cela a au moins le mérite de la clarté. Mais qui va enfin le faire taire, l'empêcher de nuire et le renvoyer dans les poubelles de l'histoire ? Combien de temps les militants CGT vont-ils accepter que Thibaut lui fasse la courte échelle et ridiculise la « vieille maison » ? Combien de mascarades, type journées d'action du 13 décembre, sans contenu revendicatif clair et sans le début de l'ombre d'un soupçon de volonté de résister va-t-on laisser passer ? L'austérité intersyndicale en quelque sorte.

Le choc, l'affrontement de classe est inévitable. En Grèce la grève générale du 1^{er} décembre a réuni des centaines de mil-

liers de salariés. En Grande-Bretagne une grande majorité de fonctionnaires a fait grève le 30 novembre. Rien de comparable depuis 30 ans. En Belgique, la grève du 2 décembre a été bien suivie... La grève du 15 décembre dans l'Éducation nationale est aussi un signe positif car l'unité (hors CFDT) imposée en partie par la « base » s'est faite sur une base claire : retrait pur et simple du projet de décret sur l'évaluation des enseignants.

Et les luttes vont se multiplier quels que soient les obstacles politico-syndicaux qui vont s'y opposer. De ce point de vue les événements internationaux de ces dernières semaines prouvent s'il en était besoin que les urnes sont les cercueils des espoirs de changement véritable. Élire ou agir, il faut choisir.

Dans un tel contexte, chacun doit prendre ses responsabilités, sans se la jouer, modestement, mais réellement. Les militants anarchistes, notamment ceux de la Fédération anarchiste, sont face aux leurs : être un point d'appui sur le fond et sur la forme des luttes sociales ou de simples commentateurs. La lutte se construit sur le terrain, pas sur internet. Elle nécessite rigueur, organisation et détermination. Rien, absolument rien ne doit nous rendre impuissants quand il s'agit de combattre (avec d'autres) ceux qui se croient intouchables.

Fabrice

Groupe La Sociale
 de la Fédération anarchiste

Pizza Hut, les grévistes à l'offensive

CE MARDI 6 DÉCEMBRE, les salariés de la douzaine de magasins Pizza Hut répartis sur toute l'Île-de-France ont fait grève pour demander de meilleurs salaires et des conditions de travail améliorées. L'objectif : frapper la chaîne de restauration rapide au porte-monnaie afin de la pousser vers la table des négociations. Nous sommes allés à la rencontre des grévistes, rue Ordener, à Paris.

C'est sous une pluie battante que des salariés de Pizza Hut venus de toute la région et leurs soutiens (parmi lesquels un militant du NPA, un de Stop précarité et une Autrichienne membre de l'IWW — Industrial Workers of The World) ont tenu un piquet de grève devant le magasin de la rue Ordener (XVIII^e arrondissement de Paris), dont la devanture a été pour l'occasion recouverte de tracts multicolores. Vers 15 heures, les responsables syndicaux SUD et CFDT sont partis négocier avec la direction, tandis que les responsables de l'enseigne ont finalement décidé de fermer le magasin pour l'après-midi.

En ce mardi, jour traditionnel de promotions sur les pizzas, il s'agit de faire pression sur la direction pour obtenir de meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires. Alors que le magasin fait d'ordinaire 4 000 euros de chiffre d'affaires sur une journée comme celle-là, ce mardi, ce chiffre est de seulement 289 euros. Un chiffre à mettre en relation avec les pertes dues aux surplus qui devront être jetés et à l'obligation qu'a l'entreprise de payer ces grévistes. L'objectif affirmé est bien de frapper la chaîne de restauration rapide au porte-monnaie afin de la pousser vers la table des négociations.

Passage à l'offensive

Les grévistes soulignent que leurs conditions de travail sont « parmi les pires du marché du travail ». Dans des locaux souvent mal entretenus, les standardistes courent entre les appels incessants et les sorties de four, les « producteurs » (cuisiniers) travaillent à la chaîne « sous une chaleur harassante et insupportable ». Les livreurs doivent filer comme le vent quelles que soient les conditions météorologiques pour assurer un bon service aux clients. Certains se font agresser, d'autres se tuent sur la route. Quand ils ne sont pas assez rapides, on les oriente vers des tâches plus pénibles comme la plonge. Tous sont payés au SMIC, sans primes ni 13^e mois ni mutuelle : une situation unique parmi

les employés polyvalents. Enfin, Pizza Hut est aussi connu pour sa tendance à réprimer les syndicalistes, par exemple en décourageant à coups de pression psychologique ceux de ses salariés qui souhaitent se syndiquer ou se présenter aux élections professionnelles sur des listes syndicales, notamment à la CGT — du temps où ce syndicat existait au sein de l'entreprise — et à SUD.

À l'image de leurs collègues de MacDo, KFC ou Quick, les salariés de Pizza Hut ne désespèrent pas d'obtenir une rémunération en rapport avec leurs dures conditions de travail. Cette grève se veut une grève « d'action » et non plus « de réaction » : si par le passé les grèves étaient déclenchées pour répondre à une attaque particulière (par exemple des heures supplémentaires non payées de mai à juillet dernier), cette fois-ci, il s'agit de ne pas attendre un malheureux événement et de passer à l'offensive en prenant l'initiative : « C'est nous qui posons les questions », se félicite Hichem Aktouche, délégué syndical SUD Commerce et services, de retour de négociation.

« Une prime pour aller pisser ? »

Pourtant, la direction continue de faire la sourde oreille. Ainsi, à la revendication de disposer d'un tabouret par poste de travail, obligation inscrite dans le Code du travail, l'entreprise, tout en reconnaissant ses torts, se plaint qu'elle « ne gagne pas assez d'argent » et « est déficitaire depuis qu'elle a été créée ». Autre obligation légale : permettre aux salariés ayant subi un accident du travail avec arrêt de plus de huit jours de bénéficier d'une visite médicale de reprise. Une obligation « trop difficilement conciliable avec l'activité de notre société », affirment les dirigeants.

Les réponses aux autres questions soulevées sont tout aussi ubuesques, raconte Hichem Aktouche : « On ne va pas payer les salariés parce qu'ils sont à l'heure », aurait ainsi répondu la direction à la demande de prime d'assiduité. Ou encore, s'agissant d'une prime pour les salariés du mardi, jour particulièrement difficile du fait des promotions, la réponse aurait fusé, tout en élégance : « Vous ne voulez pas une prime pour aller pisser ? »

Concernant la mise en place du régime de subrogation, Pizza Hut « va voir si vraiment ça ne coûte rien ». Or cette revendication est très importante pour les salariés : livrant des pizzas, soumis à la pression du chronomètre, ils

ont très souvent des accidents de travail, « sorte de baptême pour chaque livreur », explique Hichem Aktouche. Quand c'est le cas, c'est l'assurance maladie qui prend en charge leurs salaires, mais avec des délais d'attente pouvant aller jusqu'à deux ou trois mois dont pâtissent des salariés qui, travaillant déjà à temps partiel, sont parfois obligés de s'endetter pour payer leurs loyers. Le régime de subrogation permet au contraire le maintien du salaire par l'employeur, qui se le fait ensuite rembourser par l'assurance maladie.

Qu'en pensent les clients ? Hormis la traditionnelle vieille aigrie qui a « connu la guerre, moi, Monsieur » et qui trouve scandaleux que des jeunes vivant selon elle dans le confort se permettent encore de râler, les réactions sont plutôt sympathiques. Une autre personne âgée apporte un soutien appuyé, soulignant les conditions de vie de plus en plus difficiles des jeunes qui « sont l'avenir ». Des habitués saluent les grévistes. D'autres clients, qui avaient prévu de commander des pizzas ce soir, acceptent de renoncer à leur achat, telle cette mère de famille. Plusieurs demandent comment ils peuvent soutenir le mouvement et versent leur obole à la caisse de grève. Rares sont ceux qui entrent malgré tout, une fois le magasin rouvert pour la soirée. Une femme qui a tenté le coup ressort sous les huées et les quolibets.

Les lieux ne sont plus tenus que par un manager, qui essaye de faire dégager les grévistes de l'entrée. Fatigué du son strident du mégaphone employé pour le faire fuir, il finit par appeler les flics. Pendant ce temps, Philippe Poutou, candidat NPA à la présidentielle, vient apporter son soutien aux grévistes. La pluie a cessé avec la tombée de la nuit, chacun entend tenir bon jusqu'à la fin du service. Le piquet est même si bien tenu que plusieurs salariés s'en vont renforcer celui de Neuilly où, la conscience de classe n'étant pas aussi développée, les clients tendent à passer outre.

Toujours est-il que, suite à cette journée, Pizza Hut, qui n'a rien voulu lâcher ce mardi, se dit prête à ouvrir de vraies négociations dans les jours qui viennent en vue de parvenir à un accord qui mette fin au conflit. D'ores et déjà, les syndicats annoncent que, s'ils n'obtiennent pas satisfaction, ils appelleront à une nouvelle journée de grève.

Article 11

Débâcle syndicale

ÊTRE OU NE PAS ÊTRE ACTIF dans un CE (comité d'entreprise) a toujours fait polémique dans les milieux militants, libertaires ou non. Faut-il, selon la caricature, s'occuper des arbres de Noël et des colonies de vacances pour les enfants, des voyages touristiques pour les adultes ou boycotter tout simplement cette structure de gestion objective? Le débat n'est clos et a causé, dans le mouvement anarcho-syndicaliste français, des polémiques et des ruptures.

Il reste que la gestion de tout ce fric peut correspondre à la recherche d'un plus sur le salaire conventionnel. Encore faut-il savoir de quel côté on est, et le Rubicon est facile à franchir! Reprendre des sous dans la poche du patron, certes, mais s'asseoir à sa table...

Bon il y a des luttes qui nous remontent le moral, même si le sort de *France-Soir*, son avenir en version imprimée semblent être vouées aux oubliettes malgré la mobilisation syndicale. La semaine dernière à Liège en Belgique a eu lieu un grand rassemblement pour dénoncer le plan d'ArcelorMittal. Près de 40 000 personnes ont ainsi répondu à l'appel des syndicats européens regroupés au sein de la Fédération européenne de la Métallurgie (FEM). Le « Full Mittal Racket » a été dénoncé surtout par les métallos belges avec des banderoles comme « ces outils sont à nous ». Une réunion est prévue le 12 janvier entre les syndicats et la direction. Négociations de la dernière chance ou chant du cygne? L'avenir le dira.

On sait (voir l'article sur Pôle Emploi) que pour celles et ceux qui cherchent du boulot, c'est pas la joie. Mais dans les prisons le « droit du travail » est digne XIX^e siècle. L'Observatoire international des prisons a rendu public son rapport sur les conditions de détention. Celles-ci sous-tendent une « politique inefficace qui freine la réinsertion ». Comme le disait, entre autres, Marie Crétenot, corédactrice du rapport de l'OIP: « En prison, le travail est octroyé comme un privilège, pour obtenir le calme. » Pas de contrat de travail, pas de protection sociale! Il y a urgence à se reconstruire syndicalement. Bon solstice d'hiver!

Torrent Impétueux

Chronique néphrétique

Au nom de l'Économie (Poème-tract)

Au nom des peuples massacrés, exterminés,

Au nom de ceux mis en esclavage, affamés, colonisés

Tant de souffrances pour s'arrêter là?
Encore un effort!

Au nom des gosses des mines de Chine, des enfants-soldats, des morts-nés irakiens, des obus à l'uranium appauvri et de toutes nos ventes d'armes de par le monde

Au nom de tous les êtres achetés, martyrisés, exploités

Au nom de tous ces crimes que nous justifions, glorifions depuis des siècles
Tu ne peux nous abandonner...

Au nom des eaux empoisonnées, des mers asséchées,

Au nom des terres mortes, irradiées

Nous te vendrons de l'air, du vent

Notre monde s'écroule, rongé, cancérisé,

Nous ne tenons que par le Verbe,

Par notre verbiage nous te tenons.

Au nom de l'Économie, la Seule, la Vraie, l'Unique, la nôtre. Amen!

Prions ensemble pour ne pas plonger dans l'abîme

Tu as une dette, tu ne peux l'ignorer,

Prospères qui sommes aux cieus, Nous te l'avons tant répété:

Misérable pêcheur, tu as tant fauté! Tu as vécu au-dessus de tes moyens: Privilégié!

En procession tu iras demander pardon et... Voter!

En liberté tu choisiras, celui ou celle qui te fera expier:

Vote pour baisser tes salaires Vote pour t'appauvrir

Vote pour te faire insulter, te faire traiter de fainéant

Vote pour te faire pressurer Vote pour te faire licencier

Vote pour les banquiers

Vote pour le prochain krach Vote pour enrichir les riches

Vote pour supprimer les services publics

Vote pour une école de misère Vote pour des gosses analphabètes

Vote pour des hôpitaux ruinés Vote pour ne plus être soigné



Vote pour la dictature du fric, pour lui courir après, toujours, ne penser plus qu'à lui, t'en rendre malade et malheureux, avant d'être miséreux.

Vote pour supprimer l'humanité, partout, au boulot, dans la rue, à la maison parce qu'elle n'est pas rentable.

Privé partout, privé de Tout!

Vote pour t'emmerder à longueur de vie, sans temps à toi,

Vote pour te vendre corps et âme

Vote pour la Marchandise toute-puissante

Vote pour Nous sauver, pour sauver notre système adoré

Vote pour te sacrifier, sans fin et pour sacrifier tes enfants

Vote pour les empoisonner Vote pour qu'ils ne se reproduisent plus, stériles

Vote pour bientôt crever de faim.

Et joyeuse fête...

des fous, puisqu'au premier tour tout te sera permis, comme le veut la tradition.

Rodkol

Brèves de combat

Abu-Jamal échappe enfin à la mort

Le procureur de Philadelphie, Seth Williams, a annoncé qu'il ne redemanderait pas la peine de mort contre l'ancien journaliste radio et militant du mouvement révolutionnaire Black Panthers, trente ans après sa condamnation pour le meurtre d'un policier blanc à Philadelphie.

Éducation nationale décimée

Les commissions des Finances et de l'Éducation du Sénat ont sévèrement critiqué la politique menée, mettant en avant que le ministère avait perdu 165 437 postes, soit 14,4 % des effectifs. Le Sénat, lui, reste stationnaire...

Lutte du mélange des classes

Grâce à sa circulaire restreignant les possibilités de travail des diplômés étrangers, Guéant a amené des étudiants internationaux, tous prêts à servir la mondialisation et les entreprises du CAC 40, à rejoindre la lutte des travailleurs sans papiers!

Ces pauvres qui font peur aux touristes

Deux nouveaux arrêtés anti-mendicité, concernant le secteur des grands magasins (Caumartin-Haussmann) et du Louvre, viennent d'être pris à Paris, près de trois mois après celui des Champs-Élysées. Vive le Paris des cartes postales! Avant bouclage, nous apprenons que deux procédures ont été ouvertes et confiées à la Brigade de répression de la délinquance à la personne afin de trouver les auteurs du tract «Correspondants de nuit: des agents de proximité de la

guerre aux pauvres». La militance de moins en moins encadrée dans ce pays de m...

Baisse des indemnités journalières

Cette dernière trouvaille du gouvernement, censée rapporter 150 millions d'euros d'économie, touche de plein fouet les plus fragiles: les salariés gravement malades, arrêtés plusieurs mois pour suivre souvent des traitements lourds, comme des chimiothérapies. Or, selon les associations de malades, avec les déremboursements des médicaments, le reste à charge ne cesse d'augmenter, sans compter tous les frais annexes qui s'empilent quand on est souffrant (aide ménagère, frais de transport). Demain, avec la baisse des indemnités, certains malades seront forcés de cacher leur pathologie à l'entreprise et de continuer à travailler pendant leur traitement.

Atomkraft Nein Danke!

Des militants de Greenpeace ont réussi un coup d'éclat en s'introduisant dans plusieurs centrales nucléaires, dont celle de Nogent-sur-Seine (Aube), posant la question de la sécurité des installations. Ça n'aura pas traîné: le midi même, le ministère de l'Intérieur a expliqué avoir lancé une «fouille approfondie» de toutes les centrales et installations nucléaires en France afin d'y débusquer d'éventuels militants de Greenpeace. Comme en 1941? Un responsable des jeunes UMP a même recommandé aux gendarmes «d'abattre les terroristes de Greenpeace», avant de s'excuser. Sûrement après s'être fait gronder par ses

pairs... Il devra apprendre qu'il y a des choses qu'on peut penser tout bas mais ne pas dire tout haut! Le contraire de 1941, quoi!

Répression antinucléaire en Creuse

Une réunion antinucléaire s'est déroulée dans la Creuse et aurait selon la presse locale «dégénéré», alors que des militants proches de la Fédération anarchiste pensent qu'il s'agissait pour les forces de l'ordre et quelques pompiers de s'entraîner à affronter de futures émeutes urbaines. Une première mise en jambes en Creuse, terre contestataire de toujours (et notamment contre l'enfouissement des déchets nucléaires avec l'association Oui à l'avenir), suivie d'une formation de qualité à Saint-Astier en Dordogne, le département voisin?

Prisons

L'Observatoire international des prisons estime que l'objectif de lutte contre la récidive affiché par les pouvoirs publics n'est qu'«une utopie» et s'alarme du taux de suicides, qui reste l'un des plus élevés d'Europe malgré divers plans de prévention.

Le retour des croisades

À l'initiative de Jacques Rémy, député de la droite populaire, un texte contre la «christianophobie» a été rédigé pour soutenir les chrétiens «d'Orient et d'Occident». Ça y est donc, les grenouilles intégristes de Civitas qui brailent dans nos rues et devant les théâtres ont enfin obtenu leur relais à l'Assemblée.

PAVÉ D'ANAR AVEC SADIA ET MAZOGH KROKAGA



Travail le dimanche et déréglementation

L'intersyndicale Commerce de Paris passe à l'attaque

LA GÉNÉRALISATION ET LA BANALISATION du travail du dimanche sont depuis longtemps sur la feuille de route du gouvernement, et les «aménagements» des règles en vigueur remontent déjà à plusieurs années. Ainsi, par exemple, la loi du 10 août 2009 prévoit l'octroi de dérogations pour les communes et les zones dites «touristiques». Dans ces lieux déréglementés, le travail du dimanche est autorisé, et ce sans aucune contrepartie pour les salariés: pas d'augmentation du salaire horaire, pas de récupération en temps de travail et obligation d'accepter de bosser ce jour-là, sous peine de licenciement (dans les zones «non touristiques», les salariés ont la possibilité de refuser de travailler le dimanche). Cette offensive contre les droits des travailleurs ira sans doute encore plus loin mais devra aussi affronter une riposte sociale qu'on espère de taille. En attendant, des militants syndicalistes s'attellent déjà à mater les entreprises qui violent les quelques règles auxquelles elles sont encore soumises. C'est notamment le cas du Comité de liaison intersyndical du commerce Paris (Clip-P: CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO et SUD) qui, depuis plusieurs mois, traîne devant les tribunaux les magasins qui contreviennent aux lois sur le travail du dimanche.

La bataille commence en début d'année 2011 lorsque le comité s'attaque à 8 supérettes de Franprix, Monop', G20, Spar et Carrefour City pour violation de la réglementation. Reconnues coupables, la justice les appelle à respecter les règles, sous peine d'une amende de 6 000 euros pour chaque dimanche où le magasin sera ouvert après 13 heures. Encouragé par cette première victoire, le Clip-P remet ça le 17 novembre 2011 en traînant au tribunal cinq Franprix et Carrefour City, puis le 22 novembre avec 12 autres. D'ores et déjà sont prévues de nouvelles comparutions pour une trentaine d'autres commerces. Inutile de dire que le comité n'entend pas lâcher l'affaire. D'autant que, si la lutte s'inscrit dans la sauvegarde des acquis sociaux, elle porte aussi en elle un certain choix de société où la marchandise n'inonde pas chaque jour de nos vies. Voici d'ailleurs ce que confiait récemment le Clip-P: «La capitale n'a pas vocation à devenir un vaste centre commercial ouvert 7 jours sur 7... Et les salariés ont droit à

ce temps de repos dominical privilégié et indispensable à leur vie personnelle. Ces dérives ne doivent pas avoir force de loi.»

Si cette lutte peut sembler «anecdotique» ou «symbolique» (certaines supérettes étant prêtes à ouvrir le dimanche malgré l'amende), il est néanmoins possible qu'elle engendre quelques avancées sociales du point de vue de la loi. En novembre, la commission des Affaires sociales a validé une proposition de loi visant à préserver le repos du dimanche. S'en prenant directement à la loi du 10 août 2009, elle affirme que, «dans l'intérêt des salariés, de leurs familles et de la société, le repos hebdomadaire est donné le dimanche. Aucune dérogation à ce principe n'est possible». Elle énonce aussi que le «refus de travailler le dimanche pour un salarié d'une entreprise bénéficiaire d'une dérogation ne constitue pas une faute ou un motif de licenciement». L'Assemblée nationale rejettera sans aucun doute cette proposition, mais sa simple existence souligne que ce petit acquis social qu'est le repos dominical n'est pas encore tout à fait mort. Il ne tient désormais qu'à nous de nous mobiliser contre ces attaques qui en veulent au principe même du droit au repos. Sans doute pareil combat paraîtra à certains horriblement réformiste ou bien



trop inscrit dans le système salarial, mais rappelez-vous à cet égard la pensée de l'anarchiste Stephen Mac Say qui écrivait: «La réduction des heures de travail, la multiplication et l'étenue du repos sont des étapes, modestes certes, mais précieuses, dans cet arrachement de l'existence à l'étau du travail. Sans doute, les maux premiers sont de misère, de privations, d'insuffisance; mais ceux qu'engendrent le travail sans mesure [...] apportent la mort au travailleur et aux siens. Ce n'est pas dévier de sa route que de porter au premier plan des revendications immédiates du prolétaire le droit à la santé, que de lutter contre le surmenage, de batailler pour des conditions saines de vie au foyer comme à l'usine.»

Pour s'opposer aux violations des patrons de supérettes, les travailleurs concernés comme l'ensemble des consommateurs ont une marge de manœuvre. Boycoter les magasins contrevenant aux règles est un acte simple et non dénué d'efficacité. Et si jamais, un dimanche, on se rend compte qu'on n'a plus de farine, eh ben tant pis, la lutte des classes bouffera ses crêpes plus tard.

Guillaume Goutte
Groupe Salvador-Segui de la FA
CGT Commerce et services

Le wagon ivre ?

Les dérives du CE de la RATP

On n'a pas pu manquer l'affaire (il y en aura d'autres, les élections approchent) : la presse s'est fait largement l'écho du rapport de la Cour des comptes qui épingle le fonctionnement pour le moins opaque du Comité d'entreprise (CE) de la RATP.

Après les irrégularités signalées en 2010 dans celui d'EDF/GDF, et les déficits de ceux de la SNCF, d'Air France et de France Télécom pour ne signaler que les plus connus parmi les plus gros budgets, c'est encore une fois la gestion des organisations syndicales (CGT en tête) qui est mise en cause. Avant d'aller plus loin, il serait bon de faire un bref rappel de ce qu'est ce CE et de ses buts.

Créé en 1947, le Comité central d'entreprise de la compagnie métropolitaine des transports deviendra le 21 mars 1948, le CE de la RATP. Son fonctionnement repose dès le début sur un principe : les élus du CE sont seuls décisionnels en matière économique et professionnelle, ainsi que dans la gestion des Activités sociales et culturelles (ASC). Pour ce qui est de ces ASC, le CE se donne comme mission :

- D'offrir la possibilité aux agents de la RATP de bénéficier au moins une fois par jour d'un repas équilibré.

- De favoriser le droit aux vacances pour tous, et en priorité le droit aux vacances pour les enfants d'agents.

- De 2004 à 2010 (période faisant l'objet du contrôle de la Cour des comptes), le Comité régie d'entreprise (CRE) de la RATP a été géré principalement (à 85 %) par les organisations suivantes : CGT, UNSA, CFDT, FO et CFE/CGC. Cette gestion par le CRE a consisté à :

- D'organiser chaque année le séjour de 38 000 personnes dans l'un des centres vacances familiales.

- D'accueillir tous les ans près de 8 000 jeunes dans ses centres de vacances enfance/jeunesse.

- De gérer un patrimoine immobilier constitué de 14 centres familles, 20 centres enfance/jeunesse et assumer sa participation dans dix Sociétés civiles immobilières (SCI).

- De Servir 1 567 000 repas par an dans 27 restaurants.

- De mettre à disposition de 45 000 agents les différentes activités proposées par l'action culturelle.

- De distribuer 30 000 jouets et accueillir 45 000 personnes lors de la journée de l'Arbre de Noël du CRE.

- De rassembler plus de 10 000 visiteurs à la fête annuelle du CRE de la RATP.

- De permettre à 2 000 agents de participer aux différentes manifestations sportives.

Voilà pour les objectifs, mais la Cour des

comptes, dans un rapport de 234 pages intitulé *Les Dysfonctionnements du CE de la RATP*, s'inquiète de l'opacité d'un système qui génère, selon elle, défaillances de gestion, manque de contrôles, climat social dégradé, mauvaise gestion des 27 restaurants du CE qui lui ont coûté 290 000 euros de 2006 à 2009, « disparition » de recettes de caisses, manquement aux règles d'hygiène dans le restaurant du siège à Paris, prix des denrées achetées surévalués... Il faut dire que le montant du budget de ce CE est colossal : 53 millions d'euros avec un effectif de 450 salariés.

En ce qui concerne les activités vacances, le CE a mené de 2004 à 2010 six rénovations immobilières (sur une quarantaine de centres). Et là aussi on constate des surévaluations dans les devis, voire des travaux facturés alors qu'ils

Cette fois encore, la bureaucratie fera le dos rond. Elle a déjà enclenché son autoabsolution.

n'ont pas été réalisés... Et cerise sur le gâteau : la fête annuelle du personnel au château de Fontenay-les-Briis qui coûte environ 447 000 euros (et ce, depuis quatre ans). On notera aussi les dépenses à caractère visiblement privé : bouteilles de champ' à étiquette personnalisée pour mariage, achats de GPS et de produits de beauté etc.

À part la Cour des comptes, personne ne peut contrôler les CE qui dès leur création (21 mars 1948) ont affirmé l'indépendance de leurs élus. Ce sont donc ces élus qui choisissent seuls les différents fournisseurs (pas d'appel à la concurrence, pas de publication des comptes).

Que la Cour des comptes ait constitué un dossier uniquement à charge pour affaiblir les organisations syndicales (et particulièrement la CGT), c'est possible. Mais souvenons-nous qu'un autre rapport sur les « malversations » de ces organisations avait été établi pour être présenté au parlement, puis finalement, l'UMP avait renoncé à sa présentation. Trop de monde mouillé à gauche et à droite ? Cette fois-ci encore on entrevoit la porte de sortie : la Cour des comptes préconise une reprise en main du CE, quant à Michel Mercier, ministre de la Justice, il estime « légitime de soumettre les CE aux obligations comptables du code de commerce ». La CGT-RATP a évidemment saisi la balle au bond en déclarant : « Si des dysfonctionnements nouveaux d'ordre organisationnel et/ou structurel apparaissent, il va sans dire que les élus CGT mettraient tout en œuvre pour y remédier... Si des malversations, de l'enrichissement personnel, des surfacturations, etc. étaient démontrés, notre organisation syn-

dicale mettrait tout en œuvre devant les autorités judiciaires compétentes, pour que le CE recouvre les sommes prétendument extorquées. Dans ce cadre, nous porterions plainte ou nous nous porterions partie civile sur une plainte déposée par le CRE. » Le parapluie est ouvert. Peu avant ce communiqué de presse, la CGT-RATP a adressé (le 2 décembre) un courrier à ses militants consistant en un argumentaire « qui n'a pas vocation à être affiché ou diffusé au-delà de nos militants ». Seules trois instances sont habilitées à s'exprimer sur le rapport de la Cour des comptes : le secrétaire du CRE, le secrétaire général de l'Union CGT/RATP, les secrétaires généraux des organisations syndicales gestionnaire.

La CGT gagnerait en crédibilité si elle ne s'acharnait pas à cadenciser l'information. Le résultat va être une fois de plus, la décrédibilisation de ses adhérents que l'on ne peut toutefois pas assimiler à leurs états-majors, et c'est valable pour les autres organisations syndicales. On voit bien à chaque temps fort dans les luttes, le décalage existant entre une base (pas assez forte ni coordonnée) et une bureaucratie arc-boutée sur ses prérogatives. Cette fois encore, la bureaucratie fera le dos rond. Elle a déjà enclenché son autoabsolution en élaborant depuis le 16 novembre un projet de restructuration de son organisation. Alors ? Une nouvelle voie pour le CE-RATP ? Sûrement pas plus de lumière qu'au CE-EDF !

Enfin, si certains se sont jetés sur cette affaire pour faire valoir à nouveau leurs basses critiques des organisations de travailleurs, voire pour remettre en cause des droits sociaux acquis de longue date, essayons, quant à nous, de faire un minimum la part des choses. Les dysfonctionnements révélés au grand jour sont bel et bien condamnables, et devraient désespérer tout syndicaliste consciencieux, mais la corruption contemporaine se limite-t-elle à des bouteilles de champagne ? Il faudrait là questionner tous les politiques qui ont pris position dans cette affaire et qui, c'est bien connu, portent haut le flambeau des magouilles financières. Que les grands médias, les partis, voire le patronat s'insurgent contre les dérives du CE-RATP a un gout prononcé d'hypocrisie, quand on sait les arnaques, les malversations, les ponctions et les manipulations dont ces gens-là sont capables. Reste que la bureaucratie en charge du comité est fautive, légalement certes, mais aussi, et surtout, envers les travailleurs de la RATP dont elle est sensée être une institution représentative.

Ramón Pino

Groupe Pierre-Besnard
de la Fédération anarchiste

Entre **colère** et abattement

Un travailleur syndiqué de Pôle Emploi

LE 17 OCTOBRE DERNIER, un homme d'une quarantaine d'années, muni d'une arme factice et d'un cahier de revendications, prenait en otage deux membres de la direction locale d'une agence parisienne de Pôle Emploi. Trois heures plus tard, il se rendra à la police. Dans l'échange de messages électroniques qu'il aura mené avec Pierre Haski de RUE 89, il fit part de sa condamnation de la précarité et du mépris dont il s'estime l'objet de la part de l'administration de Pôle Emploi.

Cet événement a fait l'objet d'une large couverture médiatique. Articles et reportages ont, une nouvelle fois, jeté une lumière très crue sur les déficiences de l'organisme né début 2009 de la fusion, encore chaude à cette heure, de l'ANPE et des Assedic. Ils témoignent tous d'un malaise aigu et persistant depuis près de trois ans, ils font tous état des difficultés rencontrés par les usagers dans leurs relations avec Pôle Emploi, du mal-être des salariés confrontés à un manque cruel de moyens pour accomplir leurs missions professionnelles, d'une sérieuse instabilité d'un opérateur du service public de l'emploi secoué par l'imprévoyance et l'inconséquence dont ont fait preuve ses dirigeants et la tutelle étatique dans sa mise œuvre et sa gestion courante.

Pôle Emploi : comme une éponge des maux sociaux

D'abord financière à l'été 2008, la crise, devenue économique et sociale, a fait grimper, selon les chiffres officiels, le nombre de demandeurs d'emploi « *tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi* » à 4,193 millions à fin octobre, soit 4,9 % d'augmentation en un an et 10 % depuis octobre 2010. Il s'élève à près de 5 millions si l'on prend en compte les catégories D et E, c'est-à-dire les demandeurs non tenus d'accomplir des actes positifs de recherche en raison de leur entrée en stage, de suspension pour arrêt maladie ou de la signature d'un contrat dit « *aidé* » sachant que l'aide va à l'employeur qui peut bénéficier de subventions ou d'exonérations de cotisations sociales.

Selon une étude de la Dares, le service statistique du ministère du Travail, la dégradation de l'emploi se caractérise également par une forte progression du chômage des seniors et un allongement de la durée moyenne d'inscription qui atteint désormais le record de 456 jours. Et la sortie de crise n'est pas en vue dans la mesure où, après un taux de croissance

d'environ 1,7 % en 2011, alors qu'il faudrait maintenir celui-ci au même niveau pour espérer amorcer une légère amélioration de la situation de l'emploi, les prévisionnistes de l'Insee tablent sur un taux de 0,5 % en 2012. La succession des plans de rigueur, deux déjà annoncés et très probablement un autre à venir, risque de déprimer un peu plus la conjoncture en enrayant la demande intérieure qui est le principal moteur de la croissance dans ce pays.

Comment relancer la machine quand la population pauvre au sein de l'Union européenne dépasse les 8 millions de personnes dont le niveau de revenu est inférieur à 950 euros (données statistiques de 2009) ?

Alors qu'il aurait été de bon sens, dans la conjoncture, de densifier les effectifs de manière à assurer un accompagnement efficace des demandeurs dans leur parcours de retour vers l'emploi, le gouvernement a fait le choix à contretemps, dogmatique, irresponsable, de soumettre Pôle emploi à ses mesures d'austérité

Et, pendant ce temps-là, sont aux avant-postes du traitement social des dégâts économiques les personnels en situation d'accueil des organismes remplissant des missions de service public : les employés de l'assurance maladie, des CAF, de Pôle Emploi... Des personnels eux-mêmes démunis et qui, pour beaucoup d'entre eux, se sentent abandonnés par leurs « *managers* ». Des personnels qui, vaille que vaille, résistent aux tentations managériales d'en faire de zélés agents du contrôle social dans un système de plus en plus soumis à la culture du chiffre, des personnels qui résistent à la dégradation de la qualité du service rendu aux usagers. Et cela en dépit des tensions palpables dans les agences : augmentation de 20 % sur un an des actes d'incivilités à l'accueil, agressions verbales et physiques en tête des consignations au registre de sécurité.

Une décision politique intempestive

Nicolas Sarkozy, président de la République récemment élu, tout à sa frénésie de réformes tous azimuts, prenait la décision de lancer la fusion de l'ANPE et des Assedic bientôt inscrite dans la loi du 13 février 2008, cette entreprise titanesque et mal préparée entrera en application courant décembre 2009. Elle sera engagée alors que le chômage connaît une forte progression.

Un beau charivari s'ensuit. Comment marier deux institutions aux statuts et aux cul-



tures aussi différents qu'une Agence nationale chargée du placement des demandeurs d'emploi par des personnels de droit public et un régime paritaire d'indemnisation du chômage composé de salariés de droit privé? Les différences statutaires se font encore vivement sentir aujourd'hui.

On a pu parler d'un véritable hold-up commis par l'État pour financer sa politique de l'emploi en captant les cotisations sociales collectées par l'assurance chômage tout en ne contribuant que pour moins d'un tiers au budget de Pôle Emploi.

Une palanquée de chantiers fut ouverte avec une volonté de forcer l'allure pour répondre aux injonctions du pouvoir politique. Il s'agissait d'afficher rapidement les résultats d'une fusion réussie: un interlocuteur unique capable de traiter toutes les demandes en termes de placement et d'indemnisation, le regroupement d'équipes mixtes sur un site unique en réduisant le nombre d'implantations immobilières; deux objectifs: des économies d'échelle et un traitement industriel du chômage de masse par une main-d'œuvre polyvalente.

Le personnel et ses représentants au sein des instances, une série de rapports et de comptes rendus d'expertises sur les risques psychosociaux, les réalités du terrain, les nombreux conflits locaux, se chargèrent de convaincre la direction générale et ses patrons, ministre du Travail et conseil d'administration, du caractère chimérique de son projet de métier unique et la forcèrent à ralentir – quoique modérément – le rythme du déploiement de ses projets.

Des moyens sous fortes contraintes budgétaires

L'État, l'Unedic et Pôle Emploi viennent de signer la deuxième convention tripartite dans la vie de cet opérateur. Elle définit les objectifs pour la période 2012-2014. Si elle prévoit le maintien des effectifs pour l'an prochain, elle envisage un retour à l'équilibre financier en 2014, ce qui, sans toucher aux aides et mesures, semble augurer une pression sur les effectifs à partir de 2013. Cela passera vraisemblablement par le non-remplacement des départs à la retraite à l'instar des mesures appliquées dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP).

Cette convention insiste également sur le renforcement nécessaire de l'accompagnement des demandeurs d'emploi alors que les moyens manquent déjà.

Le nouveau directeur général, Jean Basseres, arrive de l'inspection générale des Finances, laquelle, dans un rapport rendu public en avril dernier, révélait l'insuffisance des effectifs du service français de l'emploi, le comparant à ceux de deux de nos voisins européens. Ainsi, tandis que, pour 100 000 chômeurs, le SPE (service public de l'emploi) britannique alignait 221 ETP (équivalent temps plein) et l'Allemagne 420, le SPE fran-



çais n'en compte que 215. Nul doute que cette étude sera souvent rappelée au nouveau patron de Pôle Emploi.

Les conseillers courent sous des portefeuilles de 150 à plus de 400 demandeurs d'emploi dans certaines agences de l'Île-de-France, là où Christine Lagarde, ministre de l'Économie et des Finances en 2009, promettait le suivi d'un maximum de 60 personnes par agent.

Pour faire face aux retards dans le traitement des dossiers indemnisation, les directions régionales font régulièrement appel aux volontaires pour effectuer des heures supplémentaires; d'exceptionnel, ce recours tend à devenir un mode de gestion ordinaire de la pénurie.

La réhabilitation et la création d'agences nouvelles subissent également le contrecoup de cette politique d'austérité imposée par le gouvernement et avalisée par le conseil d'administration, cela se traduit, en particulier, par une réduction de la surface des locaux, une diminution des postes internet en libre accès, la disparition des bornes «unidialog» en service 24 heures/24 et 7 jours sur 7...

Quelles réponses ?

La gouvernance de l'opérateur soulève l'indignation des salariés mais la sourde détermination de l'État sarkozyste les jette aussi dans l'accablement. Au mal-être généré par la lourdeur de la charge de travail, les tensions vécues dans les relations avec le public, l'absence de perspective d'amélioration des conditions de travail et les inquiétudes qui pèsent sur le devenir de l'établissement, la

direction n'a que son impuissance à proposer.

Les derniers mouvements de grève n'ont au niveau national guère rassemblé, en moyenne, plus de 6,5 % des agents; on constate cependant des taux plus importants dans les régions où l'appel est lancé par une large intersyndicale proposant une plateforme revendicative claire liée aux effectifs et avançant quelques mesures simples de nature à améliorer les conditions de travail.

La proximité des élections – politiques et professionnelles, toutes prévues pour 2012 – ne paraît pas propice à la création de larges mobilisations sur le terrain syndical. On voit déjà des organisations lancer des appels en ordre dispersé. La concurrence va jouer à plein durant l'année qui vient. Certains vont s'en remettre au faible espoir d'une solution venue d'un changement du personnel gouvernemental. Cependant, rien dans les déclarations des candidats déclarés ou virtuels ne permet de se bercer d'illusions.

Fort heureusement, il reste, pour la plupart des salariés, outre leur conscience professionnelle, le bénéfice des coopérations au sein des collectifs de travail, autrement dit: l'entraide, ce qui permet de «tenir» malgré les difficultés. Par l'échange, par la pratique des solidarités, les équipes locales peuvent initier des mouvements revendicatifs, il s'en est trouvé, il s'en trouve encore, autour de revendications simples, claires: titularisation des collègues actuellement en CDD, augmentation des effectifs, refus de la dégradation de service en donnant la priorité à la qualité sur la quantité.

T. G.

Potkine enlève... la naphthaline !

Cent raisons de ne pas se suicider au boulot



LE SUICIDE est une ancienne et pas nécessairement blâmable tradition anarchiste. Jacob s'expédiant à 75 ans, avant la déchéance physique, exerçait une fois de plus, même si c'était la dernière, sa liberté. Mais le libre suicide n'a rien à voir avec le désespoir des salariés poussés à bout par le capitalisme et les obsessions de leurs hiérarchies. Il était temps que quelqu'un réagisse. Jean-Hugues Lime l'a fait, en commettant un délicieux petit volume chez Mille et Nuits : *Cent raisons de ne pas se suicider au boulot*.

On voudrait bien sûr les citer toutes, mais on se contentera d'un bref florilège.

L'indignation : « Votre patron apprécierait trop votre geste. »

Le calembour : « Une fois mort, vous ne sortirez plus jamais de votre boîte. » « Ce n'est pas parce que votre travail vous abat qu'il faut vous achever. »

L'indulgence : « Ce n'est pas parce que vous avez cru au libéralisme qu'il faut vous punir. Tout le monde a le droit d'être bête. »

L'autre point commun des patrons et des reptiles (le venin est le premier) : « Si votre patron apprend votre mort, ça le laissera froid. »

La triste vérité : « Non seulement votre patron gagne dix fois plus que vous, mais il récupérerait votre salaire. »

La pure vérité : « Travailler plus pour mourir plus est presque un slogan de l'UMP. »

La sainte vérité : « Vous êtes bouddhiste. Vous verriez réincarner en votre DRH ? »

La vérité : « Ne vous mettez pas à la poubelle. Ce n'est pas vous l'ordure. »

L'apprentissage du courage : « Vous vous vengez sur vous-même parce que vous n'osez pas vous en prendre à votre DRH. »

La charité chrétienne : « Devenez altruiste. Offrez votre travail à un idiot. » « Pensez aux cinq millions de chômeurs à qui on va offrir votre place. Ne gâchez pas leur vie en leur donnant la vôtre. »

L'évidence : « Prendre votre boulot au tragique n'est pas sérieux. »

L'évidence encore plus évidente : « Vous n'êtes pas qualifié pour vous faire du mal. Laissez faire les responsables de l'entreprise. »

Tout à fait condamnable : « Avec votre paie, offrez-vous un tueur à gages, faites descendre votre DRH préféré. »

Sournoise mais juste : « Parce que vous n'avez pas terminé de couler la boîte. »

Le bon conseil : « Devenez subversif. Optez pour la décroissance au bureau. Soyez inactif. »

Et mes deux préférées : « Travaillez moins, vous y gagnerez plus. » « Prenez vos grèves pour des réalités. »

Nestor Potkine

humble disciple de Jean-Hugues Lime

Décroissance

À propos de limites

« Il y a une éthique des limites, une pensée de la limite qui ne coïncide pas avec la fermeture ou la fin. » E. Kac et A. Ronell

Jean-Pierre Tertrais

DANS L'UNIVERS ARTIFICIEL DU CAPITALISME et de la technoscience, fondés sur les outrances, les excès, la démesure, le gigantisme, la surenchère, nous sommes sans cesse conviés à repousser nos limites physiques, intellectuelles, professionnelles et sociales. La notion même de limite est devenue impensable.

Véritable déchet culturel, avec ses messages souvent manipulateurs, ses superlatifs (hyper, méga...), la publicité a pour principale fonction de diffuser l'idéologie dominante. En tentant de nous persuader que le superflu nous est absolument nécessaire, la publicité excite sans répit le désir et favorise l'achat impulsif (un logement contient aujourd'hui 10 000 objets contre quelques centaines au XIX^e siècle!). Les diktats de la mode, alliant compétition et marchandise, imposent l'idéal du corps « parfait » et de l'éternelle jeunesse – un corps soumis à des techniques toujours plus exigeantes et normatives, un corps sportif « travaillé », médicalisé, aseptisé, drogué, robotisé. La communication publicitaire véhicule non seulement la domination, la puissance, l'agressivité, mais l'idée d'infini et d'éternité. En parallèle, l'« illimité » est devenu un argument marketing incontournable pour les opérateurs du mobile. Même la sexualité est assujettie à une obligation de résultats. Le dépassement de soi crée ainsi une illusion de toute-puissance. Principe de maximisation de l'existence, usage intensif de signes, d'objets, exploitation systématique de toutes les virtualités de jouissance. Il est interdit de ne pas céder constamment à ses désirs. Oubliant seulement que lorsqu'un individu est incapable de se donner des limites, d'intérioriser les interdits que suppose toute vie collective, il va nécessairement les chercher dans le réel (conduites à risque, toxicomanie, suicide).

Flattant la France qui se lève tôt, le monde de ceux qui gagnent, la classe dirigeante nous somme de relever tel ou tel défi, de travailler plus pour gagner plus, d'améliorer constamment l'excellence dans tous les domaines, de parvenir au « top niveau » pour battre la concurrence, prendre des marchés, s'offrir tous les

signes de la réussite sociale. Obligation d'être fort, impossibilité de perdre, peur d'être un homme « fini », jusqu'à se consumer dans l'obsession du succès.

Les banques incitent à cumuler les emprunts, avec les effets dramatiques du surendettement. Les officines de crédit à la consommation prospèrent sur le dos des pauvres, avec des poursuites en justice lourdes de conséquences. Or à travers le processus d'expansion capitaliste que constitue le crédit, la croissance ne devient pas seulement possible, elle est impérative.

La consommation effrénée est élevée au rang de devoir civique, voire à celui de seul idéal de la civilisation occidentale, à un point tel que l'obésité est devenue la caricature d'une société malade du « toujours plus ». La consommation est la nouvelle divinité. « Il n'y a d'ailleurs aucune autre activité religieuse, politique ou morale à laquelle on le prépare – l'individu – de manière aussi complète, aussi savante et aussi coûteuse », écrit Baudrillard. Elle doit devenir une pulsion, un réflexe; or le réflexe est le contraire de la réflexion. Spécialiste américain du marketing, Victor Lebow écrivait dans les années 1950 : « Notre économie remarquablement productive veut que nous fassions de la consommation notre mode de vie, que nous transformions l'achat et l'utilisation de biens et services en rituels. Il nous faut consommer, user, remplacer et rejeter à un rythme toujours croissant ! »

Plusieurs systèmes d'éducation s'appuient sur un fort esprit de compétition. Le Japon se distingue sans doute par son système élitiste où l'école est vécue comme un véritable parcours du combattant, la sélection permanente par concours aboutissant souvent à l'épuisement des étudiants.

On nous presse... de nous presser. Au temps cyclique de la nature s'est substitué l'accélération de l'Histoire, le temps chronométré, l'étourdissement de la vitesse. Et le temps gagné en allant plus vite est utilisé pour aller plus loin ! Propagandiste de la croissance, Eric Le Boucher affirme (*Le Monde* du 26 mai 2006) : « Nous sommes dans un monde où il ne suffit pas de changer, il faut changer constamment et de plus en plus vite ». Pour aller où au fait ?

Jeter le citron après usage

Les transformations à l'œuvre depuis le début des années 1990 dans l'organisation du travail, et dont le seul but est d'augmenter la rentabilité et les marges bénéficiaires dans un contexte de compétition impitoyable, consistent à exiger toujours davantage du salarié, simple prolongement de la machine. Évaluation individuelle des performances, contrôles systématiques, gestion par objectifs, travail en flux tendu, flexibilité, cadences infernales, missions impossibles, exposition à d'importantes nuisances : au prétexte de développer des « ressources » (compétences, talents, habiletés) ou d'éliminer surcoûts et gaspillages, la rigueur engendre l'usure prématurée, la souffrance au travail, parfois jusqu'au suicide. Intensification du travail due aux réductions d'effectifs et au manque de moyens, durée des déplacements quotidiens, horaires décalés, travail de nuit, suppression des pauses informelles, crainte du licenciement, peur latente d'une erreur, situations d'urgence, harcèlement moral, éventuellement sexuel. La multiplicité de ces facteurs contribue aux situations de fatigue extrême, aux risques d'accidents, à déstabiliser des salariés que des exigences d'efficacité toujours plus grandes conduisent à entrer dans une spirale infernale, à refuser leurs propres limites.

Le capitalisme condamné à la croissance

Trente-quatre ans avant d'être nommé à la tête d'une « commission sur les freins à la croissance », J. Attali écrivait : « Il est un mythe, savamment entretenu par les économistes libéraux, selon lequel la croissance réduit les inégalités. Cet argument permettant de reporter à "plus tard" toute revendication redistributive est une escroquerie intellectuelle sans fondement ». Bien vu, Tartuffe ! Parce qu'il est incapable de partager les richesses, s'il veut échapper à une révolte des pauvres, le capitalisme est acculé à une croissance sans fin. Le capital ne peut vivre que dans le mouvement et l'expansion. D'où les fusions, les acquisitions, les réorganisations, les coalitions de sociétés. C'est le seul moyen, pour lui, de surmonter ses contradictions internes. Dans un contexte concurrentiel poussé à l'extrême par la nécessité de multiplier l'argent, une entreprise qui stabilise sa production signe son arrêt de mort. Croître ou disparaître !

Or une croissance illimitée est impossible dans un monde limité, et la plupart des ressources sont en voie d'épuisement. Le gaspillage inconsidéré de ressources rares remet en cause la viabilité d'un système capitaliste qui a détruit sa propre base matérielle. C'est la situation à laquelle nous a conduit le déni des limites à l'échelle d'une civilisation fondée sur l'économie de marché et l'exigence de satisfaire les désirs infinis pour une population croissante. Cette croissance – et l'industrialisation forcenée du monde – n'a paru soutenable que parce que nous en avons fait porter le poids et le prix sur les générations futures. La



croissance économique — « programme historiquement suicidaire » — est réellement l'idéologie d'un monde sans limites, ayant pour fonction d'éviter la douloureuse remise en cause de l'organisation de la société et de notre mode de vie. Et les tenants du développement durable croient pouvoir éviter la confrontation avec les limites physiques de la planète par le « capitalisme cognitif », la « société numérique », l'« économie immatérielle », autant de mythes redoutables.

La peur de la mort

Il est de plus en plus évident – de nombreuses études le prouvent – que le « mieux-être » est déconnecté du « plus-avoir ». Et si ces pseudo-richesses ne servaient qu'à combler des insatisfactions, qu'à banaliser des plaisirs factices, qu'à masquer la dépréciation de soi parce qu'elles favorisent l'érosion des facultés créatrices et nous dépossèdent des moyens de subsistance. Et si cette boulimie de biens matériels ne servait qu'à nous distraire d'une vie fade, d'un ennui mortel, d'un échec existentiel. Et si même ce jeu avec les limites, cette volonté de puissance exprimaient la fuite en avant d'une société devant les problèmes qu'elle ne sait résoudre, le rejet de la

conscience de notre finitude, une réponse à l'angoisse de la mort. Le déni existentiel n'est-il pas un geste de survie individuel ?

Car non seulement la société hyperconsumériste s'attache à nier la réalité de la maladie, de la vieillesse : la détérioration, la décrépitude, le rétrécissement des possibilités, la perte d'énergie, d'endurance, de mémoire, de concentration – bref la fragilité de la vie – mais elle s'emploie à cacher la mort en parquant les aînés dans des ghettos, dans des mouiroirs.

Cette négation des limites, on la retrouve également dans les projets délirants de la technoscience (fabrication artificielle de nuages, installation de miroirs dans l'espace). Ce qui constitue une illusion puisque la technique, supposée résoudre les problèmes dont elle est souvent la source, n'annule pas les limites ; elle les déplace seulement. On la retrouve aussi dans la conquête spatiale, l'exploration de l'infiniment grand, ou dans les actions sur le vivant appliquées à l'Homme, aux plantes ou aux animaux : procréation (AMP), contraception, stérilisation, sélection (DPI), correction (thérapie génique), reproduction (clonage), modification (OGM). Et bien entendu dans le transhumanisme, c'est-à-dire

une tentative de création d'un être hybride mi-homme mi-machine, se débarrassant ainsi d'une humanité en proie à ses faiblesses. Le dépassement de l'humanité par la cyber-humanité : un projet d'asservissement ultime. Telle une « main invisible », tout problème philosophique finirait par trouver sa solution dans le progrès matériel et technologique. « le phénomène le plus intéressant c'est qu'aujourd'hui la science joue le rôle tenu par le passé par la religion, en ce sens que la science est aujourd'hui porteuse des espérances eschatologiques de l'humanité », écrivait le mathématicien R. Thom dans *Paraboles et catastrophes* – Flammarion).

Alain Gras explique dans « Le choix du feu » que les énergies naturelles imposaient des limites, elles contraignaient à la prise en compte d'éléments extérieurs à la volonté de l'homme (le vent parce qu'il est instable, le bois parce qu'il se reproduit lentement...); le « feu » de l'énergie fossile débloque ce verrouillage, et par conséquent dissipe la notion de contrainte, et donc la fonction de vigilance. Tout est désormais possible; il n'y a plus de signal d'alarme.

De la mesure avant toute chose

Plongées dans l'agitation anxieuse qui caractérise notre mode de vie superficiel, les « sociétés modernes » ont nourri le rejet et la haine de la tradition et du passé, l'acharnement à détruire les racines, et relégué la nostalgie au rang de sentiment réactionnaire, pour sombrer dans l'illusion d'un mouvement perpétuel. Comme si toute structure ne devait avoir d'autre raison d'être que sa propre expansion (augmentation de la population, agrandissement des villes, accroissement du chiffre d'affaires...). Comme si – ainsi que le remarque J.-C. Michéa – s'imposait l'idée que toute limite au pouvoir de l'individu sur la nature et sur lui-même devait être transgressée par principe. Pour avoir sous-estimé ou nié la dépendance de toutes les formes d'organisation économique à l'égard des conditions naturelles, pour avoir oublié qu'on ne négociait pas avec les lois de la physique ou celles de la vie, nous atteignons les limites de la biosphère. Le fantasme d'une humanité libérée de la matérialité de sa condition, le rêve prométhéen de maîtrise absolue de la nature sont à classer dans les archives de l'Histoire. Depuis l'avertissement de Paul Valéry, nous savons que toute civilisation est mortelle. Nous n'aurions jamais dû perdre de vue que tout naît, vit... et meurt.

Imaginer un futur qui ne soit que l'extrapolation des tendances antérieures reviendrait à se rallier à une conception fataliste de l'Histoire. Si l'on tient à ce que le projet d'émancipation ne se réduise pas à celui de la survie, il convient d'accepter notre finitude, notre vulnérabilité, de renverser les priorités dans le choix d'infrastructures, dans l'aménagement du territoire, de remettre en cause des habitudes culturelles (vitesse, performance,



gadget, jetable...). Faire le choix de la sagesse, de la modération, de la mesure, dont Eschyle disait qu'elle est le bien suprême. Passer d'une société inégalitaire, gaspilleuse et prédatrice à une société économe et solidaire, c'est prendre conscience de la saturation de l'espace physique (toujours plus de marchandises dans les rayons des hypermarchés), mais aussi de l'espace mental (toujours plus d'informations sans intérêt, d'émissions et de jeux abêtissants, de spots publicitaires, d'images qui s'adressent aux instincts, aux émotions), c'est limiter sa consommation aux capacités de régénération de la biosphère, c'est procéder à la relocalisation des activités, au ralentissement des rythmes, à la simplification des processus de fonctionnement. C'est le sens profond de la « décroissance » qui invite à une désintoxication, à un désencombrement. « L'escargot, explique Ivan Illich, construit la délicate architecture de sa coquille en ajoutant l'une après l'autre des spires toujours plus larges, puis il cesse brusquement et commence des enroulements cette fois décroissants. C'est qu'une seule spire encore plus large donnerait à la coquille une

dimension seize fois plus grande. Au lieu de contribuer au bien-être de l'animal, elle le surchargerait. » Et si l'on s'inspirait des gastéropodes pour l'architecture et l'urbanisme ?

C. Castoriadis écrivait (*Le Monde diplomatique*, août 1998) : « La société capitaliste est une société qui court à l'abîme, à tous points de vue, car elle ne sait pas s'autolimiter. Et une société vraiment libre, une société autonome, doit savoir s'autolimiter, savoir qu'il y a des choses qu'on ne peut pas faire ou qu'il ne faut même pas essayer de faire ou qu'il ne faut pas désirer. » De son côté, José Ardillo écrit : « La projection d'une société future émancipée ne peut pas esquiver la question des limites matérielles, sans quoi toute utopie resterait liée à la superstition progressiste. » Une « décroissance libertaire », loin de l'univers morbide et mortifère du capitalisme industriel, offre une perspective désirable de progrès social et d'épanouissement humain. Mais pour vivre mieux dans le respect des limites que nous impose la nature, nous n'échapperons pas – il faut le marteler – à une double révolution, écologique et sociale.

J.-P. T.

À propos des permanents syndicaux

Commentaires sur le texte de Pestaña¹ ¿ *Sindicato único* ? (*Orientaciones sobre organización sindical*) et sur « Réflexion sur les permanents » (autrefutur.org)



René Berthier

Groupe Gaston-Leval
de la Fédération anarchiste

LA QUESTION des permanents syndicaux telle qu'elle est exposée par Pestaña en 1921 reste intéressante, mais le contexte a tellement évolué qu'il me semble difficile d'appliquer ces principes aujourd'hui. C'est un peu comme si on demandait aujourd'hui aux automobilistes de conduire des De Dion Bouton modèle 1920 (pour reprendre à peu près les mêmes dates).

La distinction faite entre le permanent qui n'a pas de rôle décisionnel (un simple «fonctionnaire» qui a le droit d'«exposer son opinion quand on la lui demande») et un permanent ayant un rôle décisionnel est intéressante, mais elle évacue un constat : ce fonctionnaire-là joue un rôle décisif dans le processus de décision, même si on ne lui demande pas son avis. Selon la manière dont il prépare les dossiers, il induira de toute manière un type de décision plutôt qu'un autre. C'est une naïveté que d'imaginer que ce «fonctionnaire» ne joue aucun rôle dans les prises de décisions.

Quant au permanent décisionnel, comme le secrétaire d'un syndicat ou un délégué syndical, c'est encore une naïveté que d'imaginer qu'il fait ses huit heures de travail, et basta. On peut dire que, dès lors qu'il devient permanent, le militant syndical

double tout simplement ses horaires de travail. Des permanents syndicaux qui se tournent les pouces sont rares. Leur vie familiale, ou personnelle d'une façon générale, est mise en suspens le temps de leur mandat².

Les organisations syndicales traditionnelles, qualifiées de «réformistes», méritent sans doute toutes les critiques qui en sont faites par les révolutionnaires purs et durs, mais elles ont une réelle efficacité dans l'encadrement des salariés et, quoi qu'on dise, dans leur défense. Une telle situation ne serait pas possible avec des permanents oisifs. C'est un fait que les révolutionnaires doivent intégrer s'ils veulent comprendre quelque chose.

Le permanent syndical n'est pas nécessairement un bureaucrate syndical, et les bureaucrates syndicaux ne sont pas forcément des types qui se lèvent tous les matins et se demandent, en enfilant leurs chaussettes : «Comment diable vais-je pouvoir trahir la classe ouvrière aujourd'hui?»

Ce qui fait la pérennité relative (mais réelle) du modèle syndical actuel, c'est sa relative efficacité. Sinon, il n'aurait tout simplement pas survécu. Mon expérience syndicale se limite à la CGT, à laquelle j'ai adhéré en 1972, et j'y ai assumé des mandats de

toute sorte, y compris au niveau fédéral. Dans leur écrasante majorité, les permanents syndicaux, les militants syndicaux qui ne sont pas permanents mais occupent des mandats importants dans l'appareil syndical, sont des personnes extrêmement dévouées, qui ne ménagent pas leur temps et leurs efforts. Ces gens-là ne font pas les 35 heures, et de loin. Quel que soit le jugement que les révolutionnaires purs et durs peuvent avoir sur le sens de l'activité des dirigeants syndicaux, c'est au moins une chose qu'on ne peut pas leur contester : ils sont sur le terrain en permanence.

La question de la rémunération des permanents, telle qu'elle est posée par Pestaña dans son texte, est aujourd'hui complètement dépassée. On n'en est plus au point où le syndiqué dévoué à ses camarades et à sa classe met de côté, sou après sou, de quoi payer ses cotisations tous les mois, et où on hésite à se doter d'un permanent pour ne pas gaspiller l'argent de ces cotisants. Les permanents d'aujourd'hui sont rarement payés avec les cotisations des syndiqués. La plupart du temps, leur salaire est pris en charge, très officiellement, par leurs entreprises. Je parle là des «permanents de base» – délégués syndicaux, secrétaires de syndi-

cats. Les délégués syndicaux ne sont évidemment pas tous permanents mais leur fonction les place souvent dans la position de quasi-permanents dans la mesure où ils circulent beaucoup et ne sont pas à leur poste. Mais ceux-là au moins sont le plus souvent sur place, dans l'entreprise, sauf quand ils participent à des réunions au niveau régional ou fédéral.

Dans le cas des secrétaires de syndicats, il faut évidemment distinguer entre le syndicat de quelques adhérents, ou quelques dizaines

Dans leur écrasante majorité, les permanents syndicaux, les militants syndicaux qui ne sont pas permanents mais occupent des mandats importants dans l'appareil syndical, sont des personnes extrêmement dévouées, qui ne ménagent pas leur temps et leurs efforts.

d'adhérents, souvent un syndicat d'entreprise, que je considère en fait comme un «syndicat-alibi», et le «vrai» syndicat qui a au moins quelques centaines d'adhérents.

S'il y a les «permanents de base», il y a aussi les permanents à un niveau supérieur de l'organigramme, notamment les permanents de syndicats aux gros effectifs comme ceux de la fonction publique qui ont dans les faits une position de quasi-fédération : éducation nationale, EDF, etc. Les permanents n'y sont pas du tout payés avec les cotisations des syndiqués : leurs salaires font l'objet de négociations parfaitement officielles avec les directions d'entreprises. C'est d'ailleurs là un réel facteur de corruption. Les directions peuvent très facilement littéralement acheter ces militants. Si j'évoque cet exemple, c'est parce que cela se passe parfois ainsi, effectivement.

Sur la question des permanents confédéraux, j'avoue ne pas trop savoir de quelle manière ils sont rémunérés, mais je ne me fais pas de souci pour eux. Rappelons que les organisations syndicales reçoivent des subventions de l'État.

Il y a un autre moyen de résoudre le problème du paiement des permanents, dont j'ai fait personnellement l'expérience puisque j'ai été secrétaire adjoint et secrétaire d'un syndicat CGT de la presse parisienne et qu'à ce titre j'étais permanent. Il s'agit de la prise en charge du permanent par son équipe. C'était une pratique traditionnelle : le secrétaire était habituellement pris en charge par une équipe de presse – je simplifie parce que c'était un peu plus compliqué, mais l'idée générale est là. Le cadre mettait «présent» le secrétaire détaché pour exercer son mandat. Évidemment le patron

était au courant. Tout ça, c'est une question de rapport de force.

En presse parisienne, les secrétaires de syndicats et de catégories professionnelles étaient rattachés à une entreprise, qui les payait, mais où ils ne travaillaient pas. Ils avaient tous des salaires de cadre, évidemment, sauf le secrétaire du Syndicat des correcteurs qui gardait le salaire d'ouvrier de presse. Ce syndicat était le seul où existait la rotation des mandats.

Précisément, dans le cas qui me concernait, on ne pouvait être élu que cinq années consécutivement, après quoi on retournait dans son équipe, et on ne pouvait se représenter pendant deux ans. C'est un système qui me paraît très sain. Pestaña évoque des mandats de deux ans. Ça me paraîtrait, dans le contexte d'aujourd'hui, un peu court. Lorsque j'étais secrétaire, j'ai défendu l'idée de trois mandats successifs de deux ans, après quoi on retourne dans son équipe pendant deux ans. L'idée a finalement été retenue. Il faut envisager le cas de figure où on ne se bouscule pas forcément au portillon pour briguer des mandats. Tout le monde n'a pas forcément envie de devenir un bureaucrate syndical.

Il faut avoir à l'esprit qu'une personne qui a assumé des fonctions de permanent syndical et qui cesse ses fonctions peut avoir des difficultés à retrouver son poste, voire tout simplement à conserver son travail. Cela ne me semble cependant pas une raison suffisante pour conserver un permanent à vie.

Il y a un cas de figure qui n'existait pas du temps de Pestaña, lié à l'existence de la Communauté européenne et à la constitution de structures syndicales européennes – la Confédération européenne des syndicats. Pour résumer, il est en train de se constituer un nouveau modèle syndical dans lequel les adhésions de syndiqués, et par conséquent les cotisations des syndiqués, n'auront qu'une importance marginale. Les organisations qui auront intégré la CES recevront des subventions pour pouvoir fonctionner, et ces subventions seront définies par les résultats aux élections professionnelles où l'ensemble des salariés, et pas seulement les syndiqués, peuvent voter³.

Lorsque je dis «corruption», il faut entendre le mot de deux manières.

1. Il y a le cas des véritables salauds qui profitent des circonstances pour s'en mettre plein les poches, qui interviennent pour infléchir les orientations du syndicat dans le sens où ils savent qu'ils pourront obtenir plus d'avantages personnels. C'est ainsi que, dans une grande ville du Midi, tel syndicat du secteur des transports publics a tenté de faire en sorte que ceux-ci soient assurés par la société A plutôt que par la société B, parce qu'avec la première l'argent coulerait à flots dans les poches de la direction syndicale locale. Ce genre de fait, qui n'est pas isolé, est parfaitement connu par les directions

fédérales et confédérale, et totalement désapprouvé, mais il semble que leur marge de manœuvre soit limitée pour empêcher cela.

2. Mais par « corruption » il faut entendre aussi une corruption plus insidieuse, plus subtile. Il s'agit de la participation de responsables syndicaux, plutôt au niveau fédéral et confédéral, à différentes instances dans lesquelles des représentations syndicales côtoient d'autres représentations – État, patronat, etc. dans un but consultatif. L'une des plus prestigieuses de ces institutions est sans doute le Conseil économique et social. Il va de soi que les syndicalistes qui participent à ces instances sont rémunérés d'une façon ou d'une autre – argent, honneurs, ou les deux.

Ces deux cas de figure n'existaient pas du temps de Pestaña, pour la simple raison que le modèle dominant n'était pas un modèle fondé sur la médiation et la négociation.

Il ne faut pas déduire de cela que la rémunération prise en charge par les entreprises est inévitablement un facteur de corruption. Beaucoup de militants se disent qu'être payés par la direction, c'est toujours ça que les cotisants n'auront pas à payer et tout ce qu'on peut arracher au patron, c'est toujours bon à prendre, et qu'il n'y a pas de complexe à avoir.

Le facteur de corruption des militants se trouve moins dans le fait qu'ils puissent être rémunérés par le patron que dans l'absence totale de contrôle des mandats par les syndiqués, et l'absence de rotation des mandats. Il est certain qu'à partir du moment où on est payé à vie sans être obligé d'être à son poste de travail on n'a pas envie de retourner au

boulot, et qu'on fait tout pour ça. De nombreux permanents syndicaux restent en place vingt ans ou plus. Mais il est vrai aussi que de nombreux secrétaires de syndicat, qui sont permanents, sont systématiquement réélus par les syndiqués – ce qui fait qu'ils conservent indéfiniment leurs mandats. La bureaucratie, c'est un phénomène à double sens : elle est également suscitée par la base.

On a dit que les « Latins » étaient plus révolutionnaires que les « Nordistes ». C'est à mon avis une ânerie. Il y a eu, d'une part, les pays où le patronat et l'État refusaient toute forme de médiation avec la classe ouvrière, d'autre part, les pays où une forme de médiation a fini par s'imposer. Dans les premiers, la moindre revendication ouvrière aboutissait souvent à un affrontement avec l'État, avec son cortège de répression, d'arrestations, parfois de morts. Dans les seconds, différentes formes de médiation se sont instaurées, contribuant à désamorcer les luttes ouvrières violentes. Ces formes de médiation allaient de la simple négociation sur les revendications jusqu'à la participation aux élections parlementaires.

Dans le premier cas, le prolétariat n'avait d'autre choix que d'être révolutionnaire, puisque la moindre revendication aboutissait souvent à la confrontation violente ; il est significatif que, dans le second cas, les mouvements révolutionnaires ont tout simplement disparu...

L'une des causes du caractère confidentiel des organisations révolutionnaires d'aujourd'hui, c'est qu'elles semblent incapables d'intégrer la modification générale du contexte dans lequel elles se trouvent. Elles vivent et militent avec en tête un schéma totalement dépassé. Une organisation syndicale anarcho-syndicaliste qui aujourd'hui agirait avec en tête le schéma de la CNT espagnole du temps de Pestaña resterait indéfiniment confidentielle. C'est d'ailleurs la même chose pour ceux des léninistes qui vivent dans l'espoir d'un jour pouvoir « prendre le Palais d'Hiver » comme en octobre 1917. Tout ça, c'est fini.

Si on veut dépasser le niveau du groupe confidentiel, il faut intégrer un certain nombre de données de la société d'aujourd'hui concernant les instances de médiation. La difficulté, que je ne conteste pas, est de définir jusqu'où on peut les intégrer. Et la seule garantie contre les excès, c'est le contrôle des mandats et la rotation des mandats. Il faut savoir qu'à un certain niveau du développement d'un syndicat, lorsqu'il dépasse le cadre du groupe confidentiel, il est matériellement impossible d'assurer conjointement un travail dans une entreprise et un mandat de secrétaire de syndicat.

Une organisation syndicale révolutionnaire ne pourra de toute façon pas espérer atteindre le niveau d'adhésion des syndicats traditionnels dans les sociétés industrielles

développées. Je pense qu'il y a un seuil – 20 000 ou 30 000, peut-être. C'est ce que montre le cas de la SAC en Suède et de la CGT en Espagne.

La question est de savoir si on préfère rester indéfiniment 300 et attendre la révolution, ou être 30 000 et pouvoir, en attendant, et même modestement, agir sur les événements et proposer une alternative crédible aux travailleurs. **R. B.**



1. Pestaña, *¿Sindicato único? (Orientaciones sobre organización sindical)* [Syndicat unique? (orientations sur l'organisation syndicale)], Madrid, 1921, pp. 19-21, dans *Mintz Autogestión y anarcosindicalismo en la España revolucionaria*, Madrid, 2006, pp. 41-42 ; Buenos Aires, 2009, pp. 27-28.

2. Le délégué du personnel est élu par les salariés de l'entreprise et continue de travailler dans l'entreprise. Il y a donc une relation directe entre lui/elle, les syndiqués et les salariés d'une façon générale. Il est très rarement permanent, mais il dispose d'heures de délégation. Le délégué syndical est nommé par le syndicat. Il représente le syndicat dans l'entreprise, auprès des salariés et du patron. Il peut avoir un rôle de véritable préfet en exposant auprès des syndiqués la position du syndicat, sur le thème « c'est comme ça et pas autrement », mais en général ça se passe plus subtilement. Il dispose d'heures de délégation syndicale et en principe n'est pas permanent, sauf dans les très grosses entreprises.

3. Pour plus de détails, voir René Berthier, « Temps nouveaux, syndicats nouveaux ? »

<http://monde-nouveau.net/spip.php?article321>



Histoire

« Si les anarchistes n'écrivent pas leur histoire, ce sont les autres qui l'écriront à leur place. »
Inconnu

L'Île aux anarchistes

À LA FIN DU XIX^e SIÈCLE, les confins de l'île de Ré, si paisibles à l'année, se transforment chaque été en foyer anarchiste. Le Café du commerce d'Ars-en-Ré devient le temps de quelques semaines le repaire de ces contestataires qui se présentent sous les traits de personnalités locales ou d'artistes et d'intellectuels en villégiature. Parmi eux, Élisée Reclus, William Barbotin ou encore Jules Perrier.

« Nous sommes révolutionnaires parce que nous voulons la justice et que partout nous voyons l'injustice régner autour de nous. C'est en sens inverse du travail que sont distribués les produits du travail... Le sac d'écus, voilà le maître, et celui qui le possède tient en son pouvoir la destinée des autres hommes. Tout cela nous paraît infâme et nous voulons le changer » écrit en 1889 Élisée Reclus alors en vacances à Ars-en-Ré dans un article destiné à *La Revue internationale*. Élisée Reclus (1830-1905) n'est pas seulement un géographe unanimement reconnu. Cet ancien communard de 1871 est aussi une importante figure intellectuelle du mouvement anarchiste français et c'est tout naturellement autour de sa personnalité que va se réunir le petit monde des anarchistes rhétais.

Comment Ars-en-Ré devient-il le centre d'une île de révolutionnaires ? Tout d'abord par l'entremise de deux Arsais de naissance, William Barbotin et Jules Périer. De passage à Genève, William Barbotin s'éprend de la fille adoptive d'Élisée Reclus. Il l'épouse à la mode libertaire sur les bords du lac Léman et fait siennes par la même occasion les idées anarchistes de son beau-père. Quant à Jules Périer, né à Ars en 1837, il tient un magasin à Paris lorsqu'éclate la Commune en 1871. Il y prend une part active avant de s'échapper en Suisse, devenue une terre d'asile pour de nombreux communards. Le 10 juillet 1880, l'Assemblée nationale vote la grâce de tous les condamnés de la Commune. Les communards exilés peuvent maintenant revenir en France.

Jules Périer et William Barbotin invitent leurs amis à découvrir la beauté naturelle de leur île natale et s'organisent pour passer leurs vacances ensemble. Parmi ces invités, il y a de nombreuses amitiés idéologiques. William Barbotin et son beau-père, Élisée



Reclus, reçoivent par exemple des anarchistes notoires comme Félix Pyat, journaliste, auteur dramatique et homme politique français, ou bien encore Édouard Vaillant, dirigeant du Parti socialiste révolutionnaire, tous les deux anciens élus au Conseil de la Commune de Paris.

Ce rassemblement d'anarchistes et d'anciens communards ne se fait pas sans une étroite et secrète surveillance de la part de la Préfecture qui garde un œil attentif sur la ville d'Ars-en-Ré. Ces anarchistes sont avant tout des intellectuels et ces hommes sont moins à redouter que la diffusion et le développement de leurs idées au sein de la population rhétaise.

Néanmoins, la sûreté nationale est très vigilante à une époque où les attentats anarchistes se multiplient à Paris. Ravachol a fait exploser les domiciles de deux juristes parisiens et une caserne en 1892. En décembre 1893, Auguste Vaillant lance une bombe chargée de clous sur les députés puis en février 1894 Émile Henry fait exploser une marmite au café Terminus. Le point d'orgue est atteint lorsque le président de la République Sadi Carnot est assassiné par un anarchiste italien à Lyon en 1894.

La commune d'Ars et ses hôtes font donc l'objet d'une attentive surveillance des services de la sécurité nationale. L'étude du

beau-frère de Jules Périer, Louis Lucas, huissier à Ars, subit une perquisition en règle et le rapport de police fait de l'huissier un portrait peu flatteur : « D'intelligence très médiocre... ayant des habitudes d'intempérance. » Le rapport du commissaire spécial du 26 février 1894 au Préfet fait état « des renseignements recueillis auprès de personnes les plus honorables de la commune d'Ars-en-Ré, qu'à partir du 12 janvier 1894, jour de la livraison à la famille Barbotin de treize colis expédiés le 22 décembre 1893 de Sèvres-Saint-Cloud par Élisée Reclus, qu'une certaine inquiétude s'est manifestée dans la commune d'Ars où l'on disait en pleine rue que c'était de la dynamite qui venait d'arriver dans le pays mais il n'y a pas eu de panique ainsi que plusieurs personnes l'ont déclaré... L'inquiétude a été d'autant plus grande que les habitants d'Ars-en-Ré sont en général très méfiants de leur naturel et qu'ils vivent dans un milieu de travailleurs honnêtes et paisibles ; ils justifient cette crainte par les faits suivants. Il y a deux ans environ, M. Élisée Reclus, dans le but de faire des adeptes à Ars-en-Ré, a fait distribuer à presque tous les habitants une brochure anarchiste. L'année dernière, pendant son séjour dans l'île, il a fait une conférence sur l'anarchie, mais sans succès. »

Le peintre William Barbotin, qui, de par son origine rhétaise a des attaches avec la population locale est lui aussi étroitement surveillé. Il entretient des contacts réguliers avec les marins du secteur et la contagion idéologique est suspectée. Cette population liée aux anarchistes se retrouve ainsi, elle aussi, fichée dans les rapports de sûreté. Parmi les individus qui ont des relations journalières avec Barbotin se trouvent un chaud partisan d'Élisée Reclus, cité comme dangereux, un, journaliste qui a reçu comme cadeau de Reclus un lit complet, un marin, ami intime de Barbotin, un ivrogne très exalté et d'autres marins, en tout 7 individus nommés de la commune d'Ars-en-Ré.

Les autorités policières restent en éveil jusqu'au début du xx^e siècle. Cependant l'activisme est moins présent depuis que de nouvelles lois de 1893 et 1894, appelées « lois scélérates » par les anarchistes, condamnent toute personne, tout journal, usant de la propagande anarchiste.

Christophe Bertaud

Célébration poétique intempestive d'Armand Robin

« Anarchiste de la grâce »

Robin, passant ondulant¹

Pour errer, il erre, l'ondulant
et déterré Robin,
porté emporté par toutes respirations issues
de ses cinquante langues si bien sues
- sangsues suçant à même son coeur sanglant
caillot,
tel Lazare l'anar
« saignant dans tous les ghettos du monde ».
Semelles de vent il va, hérétique errant,
coursant sursurfant sur
siècles, ondes, discours
et tous pays « au-dedans des souffrances »,
plus juif errant qu'Elyaou anabi,
l'ondulant planétaire prophète Elie
qui croise toutes lignes d'erre en majesté de
gerbes,
lignes d'erre que longe et prolonge à l'infini
l'ontologique concert des poétiques voix.
Souffles des langues toujours advenant
en nombre et en surnombre,
tantôt expectorées en délire d'imbroglios,
embrouillamini, babéliques, assassins,
tantôt ahanant gracieuses à relancer au plus
haut du ciel,
ciel-homme et non ciel-dieu,
l'écho en big bang de la primordiale
originale langue-mère
que l'érectile humanité extirpa du chaos,
des turbulences folles des tohus wabohus,
des déclenchements effarants des bereshit,
- afin qu'enfin fuse l'Aleph,
lettre première à front de boeuf
ouvreuse d'impérieux sillons
propices à labourer notre unique et seule terre
humaine,

- ainsi que non-va, au pas si lent de son non-
pas,
passant ondulant,
l'Armand Robin.

Roger Dadoun



Élégie pour une non-mort d'Armand Robin

« Je ne veux pas de la mort de Mickiewicz
il y a cent ans. Ces derniers mois j'ai rencontré
ce poète partout. Il a notre âge. »
Armand Robin, nov.1955.

Je ne veux pas de la mort d'Armand Robin il y a
cinquante ans. Nous avons besoin de lui, anarchiste
prince du Non, partout. R.D.

Sept fois maudit, sept, ce vingt-neuf mars
de l'an mille neuf cent soixante et un -
tandis que dans une proche terre là-bas en
perdition,
de braves honorables citoyens,
surgissant brusquement en soldatesque empa-
tripotée,
brûlent les villages, violent les femmes,
assassinent le tout venant
vieillards et enfants,
et tout fiérots empenés à tours de bras tortu-
rent,
- et tandis qu'un ministre à gueule de
médaillon
pave sa torse voie présidentielle de têtes tom-
bées
d'échafauds par lui dressés
au nom de la loi bafouée -

sept fois maudit dis-je ce vingt-neuf
hideux mars qui vit
l'homme poète Armand Robin pris
dans les entrailles sinistres d'on ne sait quels
ministériels règlements de comptes.
Où donc retrouver trace,
Et où l'enveloppement du corps meurtri,
et de quelles meurtrissures meurtri,

tout au long de ces sept stations d'enfer
aux mots de calvaire
inscrits par dérisoire et sourde violence
et ainsi s'avérant :
Infirmier Spécial du Dépôt de la Préfecture
de Police de l'Hôtel/Dieu.

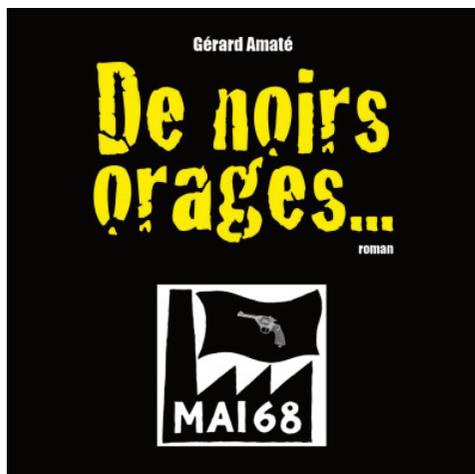
Sept mots, sept lettres à relents d'as-
sassinat,
ô Mère Jésus,
sept crachats sept flèches crucifiant le corps
pantelant
de l'humaine chose-Robin chue en déchet
chouravé sur la voie publique,
du poète-Sans
du poète-Non
de l'Outre-poète
à Outre-écoute
aux cent Voix
aux cent Non
aux cent Noms qui,
sur notre unique terre humaine par lui exaltée
tant
eurent nom Armand Robin.
À toi Robin furioso ce satirique² hosannah
pour tes ahans
portant
au plus haut des cieux.

Roger Dadoun

1. « ondulant » : terme forgé par Robin qui parle
de la « course ondulante » de Mahomet, dans le
Mahomet de Goethe qu'il a superbement traduit
(Pléiade, p.170).

1. Armand Robin disait avoir inventé un nouveau
genre, la « satire métaphysique », qu'illustre son
petit chef d'œuvre, La fausse parole. Le mot « ahan »
revient à tout instant dans son œuvre.

De noirs orages...



L'AUTEUR de *L'Affaire Colonna* (Éditions Jean-Paul Bayol 2009, 153 pages, 14,90 euros) revient nous enchanter avec ce roman policier dont la trame se déroule dans la ville d'Alès, au nord du Gard, aux portes des Cévennes. Au travers de ce récit noir comme du charbon, Gérard Amaté prend prétexte de l'assassinat d'un jeune anarchiste pour nous raconter la vie de cette «seule ville ouvrière du Languedoc» au moment des événements de mai 68. Il dépeint cette terre de contrastes où l'histoire politique et religieuse a enraciné au plus profond du cœur des hommes le goût pour la contestation, le combat et la liberté. Ce polar avec l'accent du Midi nous invite à découvrir ou à redécouvrir les dures conditions de travail «dans les houillères comme à l'usine» ainsi que la dangerosité de l'ébarbage dans les forges de la métallurgie. Au fil des pages, on y croise des réfugiés espagnols, des immigrés polonais, des gitans qui vivent «du riblon», mais surtout des gaullistes et le SAC, des «mao-trotskistes» et autres gauchistes, des lecteurs de Bakounine, Reclus, Proudhon et Bookchin. Par le biais d'une intrigue bien ficelée, Gérard en profite allègrement pour régler ses comptes, très justement, avec la CGT et le Parti communiste qui, comme les patrons ne savent que «gérer, contrôler et discipliner la masse des travailleurs» et peuvent même s'avérer plus nocifs que des poussières d'amiantes; rien que pour cela, on se régale!

Philippe

Groupe Gard-Vaucluse
de la Fédération anarchiste

Gérard Amaté, *De noirs orages...*, Atelier de création libertaire, 128 pages, 10 euros. En vente à Publico.

Dotremont

Écrire les mots comme ils bougent

INCROYABLE, Christian Dotremont panthéonisé à Beaubourg jusqu'au 2 janvier 2012! Je n'en crois pas mes yeux, un immense écran dans le temple pompidolien de la sainte culture, projette Dotremont et ses idéogrammes, d'immenses pages de caractères tremblotants, sinueux et sensuels... C'est quoi, du chinois, du mongol, de l'arabe, du sanskrit? Non des lettres d'amour, des poèmes sur la nature, des odes à la vie. En fait une formidable réflexion sur l'écriture. Ça rappelle Michaux, son compatriote belge et comme lui francophone. Michaux, ses premiers alphabets et ses dessins sous mescaline... L'auteur de *Poteaux d'angle* et *d'Au pays de la magie*. Point commun, ils peignent tous les deux à l'encre de Chine. Dotremont vient du surréalisme belge, qui très tôt rompt avec l'emprise paternelle d'André Breton. «Vite-on en finir avec le surréalisme révolu!» Dotremont est né à Tervuren (Belgique) en 1922. Il fait ses études chez les jésuites, qui finalement l'expulsent pour avoir frappé «le père préfet» et les poèmes de cette époque clament *Souvenirs d'un jeune bagnard*. Il envoie un texte, *Ancienne éternité*, aux surréalistes belges: Magritte, Scutenaire et Ubac qui lui demandent de les rejoindre. En 1941 il se rend à Paris et rencontre Paul Éluard, Pablo Picasso et Alberto Giacometti. Il revient en Belgique pour créer le groupe surréaliste révolutionnaire. Il fait la connaissance d'Asger Jorn, le peintre danois qui deviendra son alter ego. Le 8 novembre 1948, il fonde avec lui et trois Hollandais, Karel Appel, Corneille et Constant, le groupe Cobra (abréviation de Copenhague, Bruxelles, Amsterdam). En 1949 le groupe qui revendique être «une nouvelle internationale d'art expérimental» est rejoint par Pierre Alechinsky. Les expositions se succèdent: «La fin et les moyens», «L'objet à travers les âges». Et ce sont des voyages, des poèmes collectifs et des peintures-mots. La contestation vient du Nord. Dotremont rompt avec le surréalisme et le communisme. Il peint *À bas les expositions, vivent les expositions!* Il s'occupe de la revue Cobra et en est le secrétaire général. Il devient le peintre de l'écriture et sa calligraphie s'orientalise à la suite d'une découverte que produit une feuille manuscrite par transparence. Ses mots sont des mots valise, cette valise que l'on voit trimballer de quais de gare en quête d'absolu, et qui le mèneront jusqu'au sanatorium de Silkeborg où se soigne déjà Asger Jorn. Ils sont tuberculeux tous les deux et sans le sou. Silkeborg, la Suisse danoise, le seul point un peu élevé du pays. L'actuel musée Asger Jorn est situé là, pas très loin du sana. Ce fut un choc pour moi d'y

découvrir les tableaux de Michaux, Alechinsky, Dubuffet, Henry Heerup, Pedersen et de nombreux autres Danois, les jeunes loups vikings en pays Cobra! Un musée apparemment «tranquille» rempli d'architecture méditative. Pour Dotremont «la création doit jaillir de la vie. Elle répond à une mission révolutionnaire: accorder l'avenir aux couleurs du désir». Le groupe Cobra se dissout en 1951. Dotremont le soutenait à bout de bras. Il raconte, entre-temps, ses errances amoureuses dans son livre *La Pierre et l'Oreiller*, publié par Jean Paulhan chez Gallimard. Il s'improvise le peintre de la poésie libertaire et crée maintenant ses logogrammes, calligrammes de «peinture-mots», qu'il réalise seul ou avec Jorn, Alechinsky, Corneille. Cela s'apparente pratiquement à de l'écriture automatique, spontanée et sans souci de proportions. Il retranscrit le texte en bas en plus petit: presque une traduction! Le tout exécuté à grande vitesse et rempli d'énigmes. Les mots bruissent de mystère et d'amour. Mais il se sauve en Laponie attiré par les mots toujours, et ce sont les mots-traîneaux tirés par les rennes débridés qui courent sur la page blanche de la neige du Grand Nord, et ce sont les «logoneiges». On dira plus tard du Laud art... Il sculpte la neige éphémère. Il se libère de la dictature de l'imprimerie. «Nulle part qu'ici le vif ailleurs.» On le voit coiffé d'un bonnet de chaman lapon. Il retournera onze fois en Laponie se ressourcer à l'écoute de «bribes tracées, brossées, brassées, tressées, tissées, tassées». Il peint surtout au pinceau et à l'encre de Chine, mais rédige aussi *Mémoire d'un imaginiste* où il parle du bouleversement graphique de l'alphabet: «La couleur c'est la colère», «Dix de perdues, une de retrouvée», «Dentelles de poudre». Il dira: «Je ne cherche pas la beauté, je cherche l'unité verbale graphique directe.» Lui qui fut correcteur pour «vivre», c'est plutôt fort de café! Il expose à Copenhague «oui et non – peut-être». En 1972 Luc de Heusch réalise un film sur lui *Dotremont-Logogrammes*. En 1973 il apprend la mort de Jorn. Sa santé toujours précaire l'aura taraulé toute sa vie. Logogus meurt à Buizingen le 20 août 1979, pas du tout découragé de perdre le «rythme de son époque», lui qui écrivait: «Je ne vais dans les musées que pour enlever les muselières.» Le trublion Cobra aura réussi à taguer Beaubourg éphémèrement!

Patricio Salcedo

Groupe Anartiste
de la Fédération anarchiste

Les flamencos d'Utgé-Royo...

EN CETTE FIN D'ANNÉE 2011, nous avons rencontré Serge, qui poursuit son chemin de libre chanteur... Un agenda bien garni avec des concerts, notamment pour les compagnes et compagnons de Radio libertaire ou de l'Union pacifiste, des écritures, la préparation d'un album de chansons inédites (été 2012) et la sortie du coffret trois CD Contrechants... de ma mémoire.

La bonne idée de regrouper ces 3 albums avait été lancée à l'occasion de la rencontre avec l'équipe de L'Autre Distribution (qui fournit les CD aux disquaires), il y a quelques semaines. Et voilà, c'est chose faite: les 52 chansons de la mémoire sociale, choisies par Serge, sont rassemblées et livrées sous un seul emballage, à un prix attractif (28 euros). On y retrouve donc des chants de révolte et d'espoir: de la Commune de Paris (Louise Michel, Clément, Jouy...), de la guerre d'Espagne, de la résistance italienne ou chilienne, de la révolution mexicaine ou portugaise, des poètes tels Victor Jara, Gabriel Celaya (superbe «Hommage au poète: la poésie est une arme chargée de futur») ou encore Lluís Llach (universelle «Estaca»), des chansons pacifistes et antimilitaristes, des chansons peu reprises aussi, comme cette apostrophe joyeusement railleuse de manif, *Allez les gars*, interpellant les «casqués», la déchirante *Lettre de* (Nicola) Sacco à son fils, mise en musique par



Pete Seeger (qui se réjouissait il y a quelques saisons et du haut de ses quatre-vingts printemps de voir «un jeune français» traduire et reprendre ce chant contre la peine de mort), la *Canzone per Giuseppe Pinelli*, chanson pour Pinelli, compagnon italien défenestré d'un commissariat milanais dans les années soixante-dix, sans oublier *La Makhnovtchina* ni *La vie s'écoule* de Vanheigem «parti des rouges, parti des gris, nos révolutions sont trahies» ni enfin ce *Chant des marais* d'un espoir infini...

Quelques chansons d'Utgé-Royo complètent ce florilège comme *Juillet 1936* (*Pardon si vous avez mal...*), qu'on a pu ici ou là prendre pour un chant de la guerre d'Espagne tant il

sonne vrai, ou l'indispensable *Amis, dessous la cendre...*, qui en appelle à notre mémoire collective et à nos amitiés...

Une précision encore, qui a son importance: chaque CD comprend un livret de 28 ou 32 pages, avec les textes, traductions et un petit commentaire pour resituer la chanson dans son contexte. Précieuses infos, qui torquent parfois le cou à quelques idées reçues!

Pour terminer ce clin d'oeil, laissons Utgé-Royo lancer ses chansons d'aujourd'hui contre le vent, avec ce court extrait du futur *Espoir tête* à paraître à l'été 2012...

«Permettez que je chante encore pour de beaux lendemains têtus,

Des rêves jugés impossibles qu'il faudrait avoir vécus,

Des sourires incandescents qui sécheraient toutes les larmes

Et des symphonies sans chéquier qui ne seraient pas du vacarme...

Il faut dénuder les bergers, les députés, les présidents,

Les pauvres dogues de papier qui grognent contre nos printemps.

Jusqu'à ce que fondent les pierres que l'on a soudées contre nous,

Jetons de l'amour à la mer et des chansons dans le vent doux.»

Larry Tournelles

Soutien au collectif antifasciste de Montbéliard

LE DÉVELOPPEMENT de l'extrême droite ainsi que des idées fascistes est une triste réalité que subit aujourd'hui l'ensemble de l'Europe, se nourrissant comme à son habitude de la misère sociale et de la détresse des plus fragiles. La France n'est pas épargnée par le développement de ces idées. En effet, celui-ci s'y structure et des organisations explicitement racistes n'hésitent plus à s'afficher dans la rue. C'est le cas dans la région Franche-Comté avec le Front comtois.

La présence de ces idées nauséabondes dans le Pays de Montbéliard n'est pas un hasard. Elle se nourrit du malaise social, du mal vivre d'un nombre grandissant de personnes en désignant des boucs émissaires, fai-

sant fi du rôle joué par le capitalisme forcené qui précarise nos vies.

Un collectif antifasciste de Montbéliard, réunissant de nombreuses associations, partis politiques et organisations syndicales, a porté plainte contre le Front comtois. Celle-ci sera instruite ce jeudi 8 décembre au tribunal de Montbéliard. Ce même collectif a décidé d'organiser un concert de soutien au procès contre le Front Comtois. Un groupe audincourtois et le groupe ZEP étaient programmés. Toutefois, cédant aux pressions de l'extrême droite, le sénateur-maire socialiste d'Audincourt, Martial Bourquin, vient d'interdire l'accès à la salle de concert, annulant celui-ci.

Nous condamnons fermement l'initiative du maire d'Audincourt qui, cédant devant l'extrême droite, annule le concert de soutien à la plainte déposée contre le Front comtois. Elles soutiennent clairement le collectif antifasciste de Montbéliard dans sa démarche d'opposer à la haine et au mépris la solidarité, la fraternité et la tolérance pour faire barrage au recul des libertés, instrumentalisés par l'extrême droite.

Elles appellent à la mobilisation de toutes et tous, le jeudi 8 dès 8 h 30, à la cité judiciaire à Montbéliard aux Hexagones en soutien au procès contre le Front comtois.



Jeudi 15 décembre

De rimes et de notes (12 heures) Doudou Swing (sous réserve).

Si vis pacem (18 heures) Hommage à Jean-Jacques de Félice, avocat des insoumis.

Vendredi 16 décembre

Sortir du colonialisme (16 heures) Bobby Sands: Le colonialisme tue aussi en Europe. Avec Philippe Paraire, pour la traduction de «*Bobby Sands jusqu'au bout*» de Denis O' Hearn.

Muzar (22 h 30) Rubrique « Cette année j'offre des livres sur l'art parce qu'en fait c'est même pas chiant et qu'ils ne font pas juste beaux et intellos dans la biblio ». Et rencontre avec l'artiste Raphaël Boccanfuso.

Samedi 17 décembre

Chroniques rebelles (13 h 30) Les vampires... Un mythe qui a la dent dure.

Bulles noires (17 heures) Le spécialiste de l'animation japonaise Ilan Nguyen, pour une émission sur la nouvelle génération de réalisateurs d'animation japonais.

Mardi 20 décembre

Paroles d'associations (19 h 30) Dominique Sement nous présente Le Club Bouffadou, espace associatif convivial qui organise des activités culturelles et artistiques afin de rompre l'isolement de personnes en souffrance psychique.

Mercredi 21 décembre

Blues en liberté (10 h 30) Johnny Copeland, Texas blues et Afrique.

Jeudi 22 décembre

Si vis pacem (18 heures) « L'art mais oui, l'armée non ! », avec Ivan Claude Pery.

Du nouveau à la Fédération anarchiste

Dans le département du Nord (59), la liaison Boris-Vian s'est créée. Vous pouvez la contacter à: borisvian@federation-anarchiste.org

Autrement, la liaison d'Arras se transforme en groupe. Vous pouvez le contacter à arras@federation-anarchiste.org

À tous, à tous, à tous !

Le jeudi 23 décembre 2011, le hors série numéro 43 du *Monde libertaire* sera disponible dans vos kiosques.

Il aura pour thème :

Printemps arabes, révoltes indignées du monde entier : quels chemins vers l'émancipation ?

L'agenda 2012 des Éditions du Monde libertaire est disponible !



Deux couvertures différentes - au choix.

Avec, pour chaque semaine, une citation fleurant bon la révolte et l'amour de la vie !
+ les contacts des groupes et liaisons de la Fédération anarchiste.
Format 21 x 13,5 cm. - 120 p. - 8 euros port compris.
Commandes à adresser aux Éditions du Monde libertaire
145 rue Amelot - 75011 Paris (chèques à l'ordre des Éditions du Monde libertaire).

Du 4 décembre au 7 janvier

Montreuil (93)

Exposition de notre chère dessinatrice Riri, au Fatalitas, 3, rue Edouard-Vaillant, Métro Croix-de-Chavaux.

Vendredi 16 décembre

Paris VIII^e

21 h 30. Soutien à un piquet de grève qui se mettra en place aux alentours du magasin Disney des Champs-Élysées jusqu'à 22 h 30. Métro Franklin-Roosevelt.

Paris XVIII^e

21 heures. Céline Pessoa vous invite à découvrir son spectacle « L'Artisan du verbe être ». À travers un univers original et créatif c'est une heure de chansons réaliste entre guitare, violon et contrebasse où l'on se questionne sur le difficile équilibre entre individu et collectif. La projection d'un scoopitone et une expo d'illustrations complète ce récit musical. À la Reine blanche, 2 bis, passage Ruelle. Métro La Chapelle ou Max-Dormoy. 20 euros.

Samedi 17 décembre

Paris XX^e

13 heures : Fête du livre de la CNT. Livres neufs et d'occasion. Organisé par les éditions CNT-RP. Aux locaux de la CNT, 33, rue des Vignoles. Métros Avron ou Buzenval.

Paris XVIII^e

15h30: *Aline-Ali*, roman d'André Léo (paru en 1869) présenté par Caroline Granier et Alice Primi. Par ce roman d'apprentissage et d'amour,

qui relève à la fois de l'écriture engagée et de la littérature utopique, André Léo cherchait à éclairer ses contemporains sur le système patriarcal, mais aussi à interpeller l'ensemble des démocrates sur la question de l'émancipation. À la Bibliothèque La Rue, 10, rue Robert-Planquette – Paris 18^e (métro Blanche ou Abbesses). Sur le web : bibliotheque-larue.over-blog.com

Vendredi 6 janvier

Limoges (87)

18 h 30. Conférence sur Adrien Perrissaguet 1898-1972. Grande figure libertaire de Limoges et de l'exil espagnol (1939) en Limousin. Organisée par le Centre international de recherches sur l'anarchisme – Limousin, avec le soutien du groupe libertaire Le cri du peuple. Auditorium BFM, 2, place Aimé-Césaire. Entrée à prix libre. Réservations : cira.limousin@free.fr

Samedi 7 janvier

Le Mans (72)

16 heures. Le groupe Lairial organise un café libertaire : « L'Internationale, 1864-1876, l'AIT, II^e partie : La propriété, l'économie et les luttes sociales ». Rappel historique, exposé et débat. Épicerie du Pré, 31, rue du Pré.

Vendredi 13 janvier

Paris X^e

19 heures. (Précédemment prévue le 25 novembre et reportée du fait de troubles kadhafistes), réunion-débat autour des conseils de prud'hommes : baisse des moyens, taxe de 35 euros sur les recours, les Prud'hommes sont la nouvelle cible des puissants. Peuvent-ils toujours être un outil dans les luttes sociales ? Quel rôle les anarchistes peuvent-ils assumer en la matière ? Tels seront, entre autres, les thèmes de cette rencontre. À la Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'eau. Entrée libre et gratuite.

FÊTE DU LIVRE

**SAMEDI
17 DÉCEMBRE
À PARTIR
DE 13 HEURES**

**À LA CNT
33 RUE DES VIGNOLES, PARIS 20^e
MÉTRO AVRON OU BUZENVAL**



**ÉDITIONS
CNT DE PARIS**

**LIVRES NEUFS
ET D'OCCASION**

**Souscription
soutien au
*Monde libertaire***

Une fois par mois, nous publierons la liste des souscripteurs du mois écoulé.

Novembre 2011 :

Jacquet – Braux 100 €

Winkler – Dassan 50 €

Delaitre – La Murette 20 €

Copet – Cluses 300 €

Le Blois – Saint-Paul 20 €

Segalini – Talence 30 €

Libert – Antony 10 €

Fabien Mallet – (internet) 100 €

Yves Durant – (internet) 40 €

François Pajot – (internet) 5 €

Total : 675 €

Merci ! Poursuivons nos efforts pour sauvegarder et consolider l'existence du Monde libertaire ! Faites connaître notre journal autour de vous ! Lisez-le et faites-le lire !

Harcelez votre marchand de journaux pour qu'il l'expose correctement sur ses étagères !

Abonnez-vous, offrez un abonnement afin d'étendre davantage la diffusion des idées libertaires !

Si minime qu'il soit, chaque ruisseau viendra grossir le fleuve anarchiste !

L'administration du Monde libertaire

**GRAND CONCERT
DE SOUTIEN AUX SALARIÉS DE
FRALIB**

**Mardi 20 décembre
à partir de 19h**

à l'Espace Culturel

de la Pointe de Caux à Gonfreville l'Orcher

avec Red Lezards

Les Jossettes Rouges

Les Oiseaux de Passage

Nils (Magie) Vincent L.

Back To (ex Plan B)

Fenouil et les Fines Herbes

Caisse de solidarité

**Sandwiches et boissons à vendre sur place
(au profit des salariés de FRALIB)**

**À l'initiative du Havre de grève, de la CGT Le Havre,
de Solidaires et des Red Lezards**

**La Solidarité n'est pas obligatoire,
c'est juste essentiel !!**

<http://cgt.fralibvivra.over-blog.com>

SALON DU LIVRE

11-12-13 MAI 2012

entrée à prix libre

ESPACE DES BLANCS
MANTEAUX | PARIS IV^E

LIBERTAIRE

renseignements : SLL, 145 rue Amelot, 75 011 Paris

<http://salonlivrelibertaire.radiolibertaire.org/>

01 48 05 34 08

